

Cabane avec une couverture en forme de voûte | © Inventaire général du patrimoine culturel

Enfin, il est à noter que la localisation des loges et cabanes de vigne n'obéit à aucune règle particulière d'implantation, et peut tantôt se trouver en cœur de parcelles et parfois en périphérie. Ces implantations ont pu prendre en compte parfois la centralité et/ou l'accessibilité depuis les chemins et voies existantes. Il convient également de prendre en compte les changements de propriété, les échanges de parcelles, les remembrements, etc.





4. LA SINGULARITÉ TROGLODYTIQUE

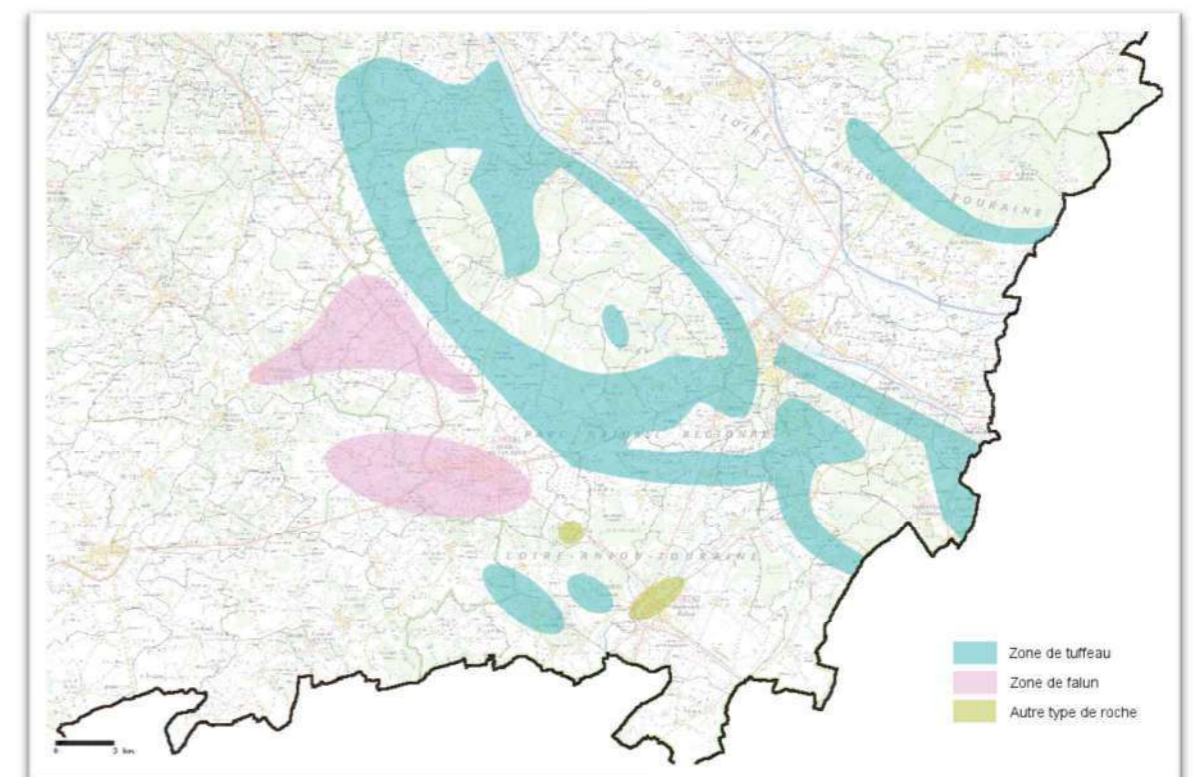
L'importance de la pierre -et particulièrement le tuffeau- dans l'inscription du val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO prend une dimension toute particulière et singulière dans le saumurois, qui a été (et demeure de façon très modeste dorénavant) avec la Touraine le principal gisement.

En créant des espaces bâtis en surface, pour certains de renommée mondiale, il a été créé également de nombreux espaces souterrains : caves, cavités, carrières, troglodytes, etc.

C'est une caractéristique majeure, géologique, historique et paysagère, du saumurois et notamment du coteau entre Montosreau et Saumur (« côte saumuroise »).

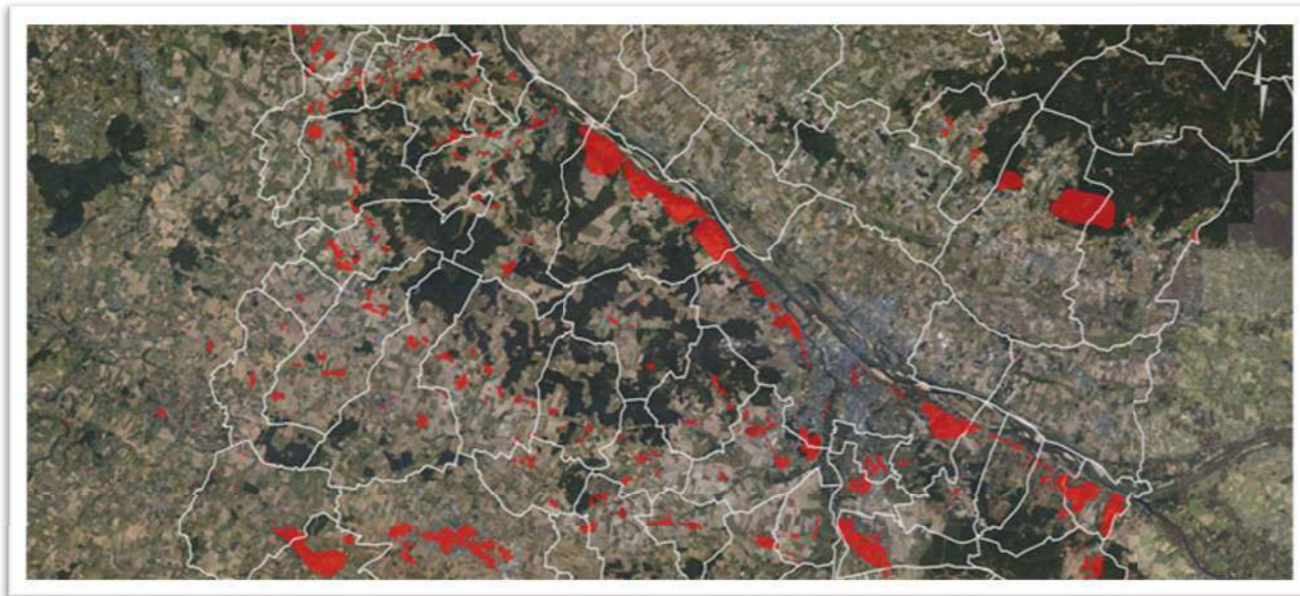
Un phénomène de très grande ampleur

Le Saumurois fait partie des territoires de France les plus concernés par la présence de cavités souterraines. Le monde souterrain recouvre une grande partie du territoire. On estime à 14 000 le nombre de cavités en Saumurois, soit plusieurs milliers de kilomètres de galeries qui peuvent s'étager sur différents niveaux.



Carte des zones troglodytiques | © PRI Monde souterrain 2014

Sur cette carte, on voit clairement se dessiner la « côte saumuroise » et son emprise troglodytique.



Localisations des cavités et carrières dans le vignoble saumurois | © PRI Monde souterrain 2014

Cette carte complète la lecture du coteau et atteste de la forte intensité troglodytique.

Une origine : l'exploitation du sous-sol

Contrairement à d'autres régions de France (la Dordogne par exemple où de nombreuses cavités sont d'origine naturelle), cette ampleur est due à un phénomène quasi-exclusivement anthropique, d'exploitation et de réaménagement du sous-sol depuis près de 2000 ans.

Le tuffeau

Le tuffeau turonien est une roche plus ancienne (85 millions d'années) et plus répandue en Saumurois que le falun (plus présent dans la région de Doué-la-Fontaine). C'est une roche très dense, avec des pores très petits qui favorisent les remontées capillaires et la rendent très sensible à l'humidité.

Il a fait l'objet d'une exploitation intensive, notamment depuis le coteau de la Loire, dont la morphologie favorisait un mode d'extraction horizontal et le convoyage des matériaux par le fleuve. La demande a explosé à partir de la Renaissance (XVI^e & XVII^e siècle), le tuffeau ayant servi de pierre à bâtir pour toutes les formes d'architectures du Val de Loire, tant pour les grands monuments que pour l'architecture vernaculaire.

Différentes techniques d'extraction qui façonnent le paysage

Au fil du temps, plusieurs techniques d'extraction ont été développées :

- Les carrières tréflées (extraction primitive) : un puits d'extraction était creusé à la verticale puis la découpe est faite en trèfle autour du puits.
- Les carrières à piliers tournés (à partir du VI^e siècle) : la pierre était extraite autour de piliers laissés en place pour assurer le soutènement du ciel de carrière.
- Les formes les plus répandues d'extraction du falun sont les caves dites « cathédrales » qui résultent de carrières par tranchées (XVIII^e siècle). En parallèle





à son activité agricole, le carrier propriétaire du sol creusait une tranchée sommitale, puis extrayait la pierre par le haut jusqu'au niveau de la nappe phréatique. Lorsque la carrière était épuisée, il rebouchait la tranchée pour pouvoir continuer à exploiter le sol, puis ouvrait une nouvelle carrière à proximité (Illustration N°1).

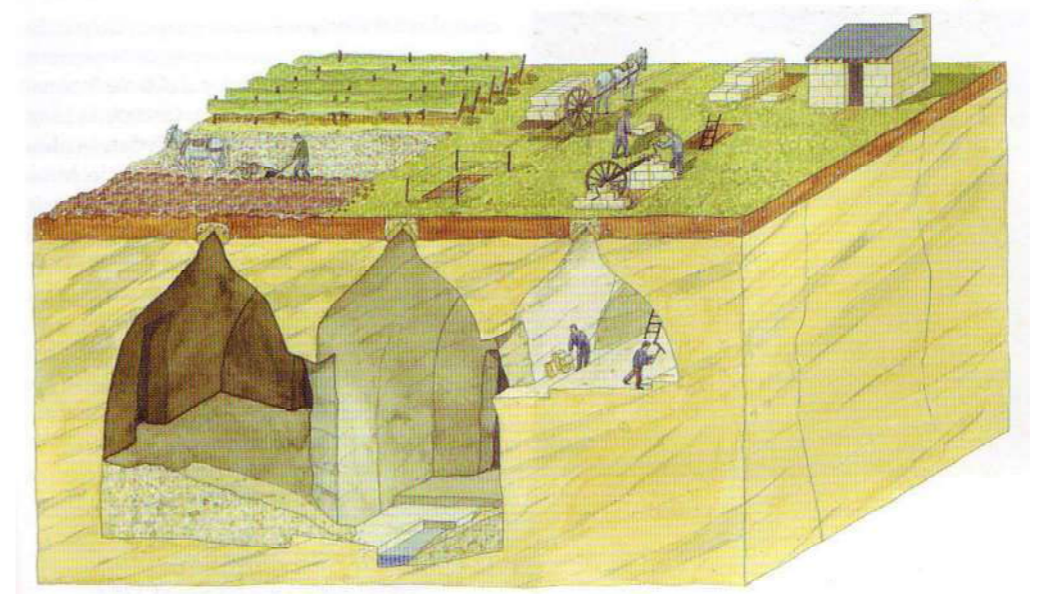


Illustration 1 - Technique d'extraction du Falun

Source : Bertholon P., Huet O. - Habitat creusé (Le patrimoine troglodytique et sa restauration), Au pied du mur, éditions Eyrolles, Paris, 2005, 224p.)

Le tuffeau quant à lui a été majoritairement extrait de manière horizontale depuis le coteau (Illustration N°2), que ce soit par piliers tournés ou par maillage de bancs (galeries parallèles).

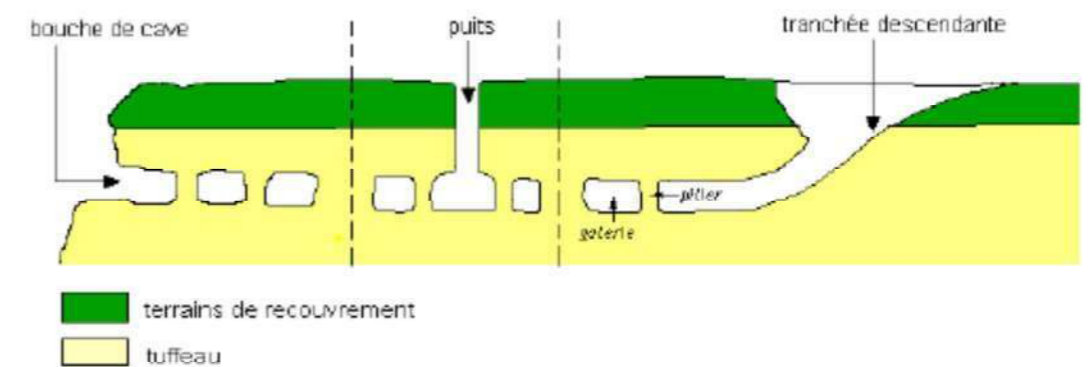


Illustration 2 - Techniques d'extraction du tuffeau. Source DDT 49

Une grande diversité d'usage du sous-sol au cours du temps

Outre l'ampleur du phénomène d'extraction, la particularité du monde souterrain saumurois est l'importance et la diversité des formes de réutilisation des cavités au cours du temps. La première trace d'exploitation du sous-sol attestée du point de vue archéologique date du V^e siècle, à Doué-la-Fontaine. Cependant la présence de falun dans des bâtiments gallo-romains et de récentes découvertes à Angers pourraient laisser penser à un phénomène plus ancien.





Habitations semi-troglodytiques de coteau, quartier de la Maumènière à Montsoreau

La réutilisation industrielle à grande échelle : champignonnières et caves à vins jusque dans les années 1990

L'extraction industrielle du tuffeau à partir du XVIII^e siècle a entraîné la création de grands ensembles de galeries souterraines pouvant s'étendre sur plusieurs dizaines d'hectares. Ces galeries ont connu à partir du XIX^e siècle deux types de réutilisation à grande échelle. La première est liée à l'activité viticole. Les vignerons et les grandes maisons de vins du Saumurois ont investi les galeries souterraines, pour y installer leurs ateliers de production et de stockage.

La seconde est liée à l'activité agricole. Au début du XX^e siècle, les champignonnistes parisiens, poussés hors des galeries souterraines de la capitale par la construction du métro, sont venus installer les ateliers de production et les caves dans ces galeries saumuroises.

Autres exemples de réutilisation

- Lieux de cultes
- Magnanerie (vers à soie)
- Production de fruits tapés : Suite à la crise du phylloxéra, les vignerons ont développé une production de fruits tapés pour compenser les pertes viticoles. Aujourd'hui une seule production artisanale, ravivée à partir de la fin des années 1980, le « Troglo des Pommes Tapées » à Turquant.

Cette intense et très longue présence du phénomène troglodytique marque fortement le paysage de la côte saumuroise entre Montsoreau et Saumur, qui si elle est indubitablement une parfaite incarnation des motifs d'inscription du val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO, elle présente aussi cette caractéristique très singulière et typique liée à cette dimension troglodytique.



Vue sur la grande Vignole | Turquant



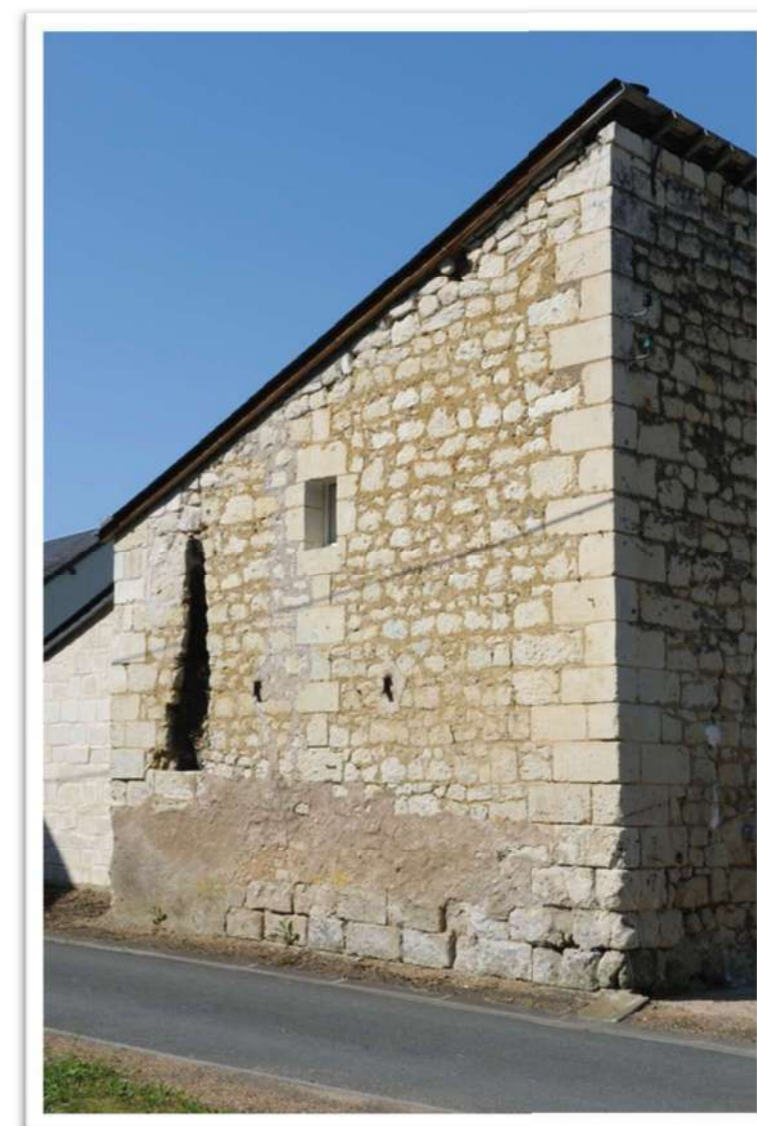
Village Métiers d'Art en troglodytes | Turquant

L'histoire troglodytique contribue également à façonner les formes architecturales du bâti « traditionnel » comme l'a fort bien démontré les travaux Florian STALDER, en développant notamment l'appentis comme une forme majeure et récurrente des constructions sur la côte saumuroise.





Constructions saumuroises en forme d'appentis

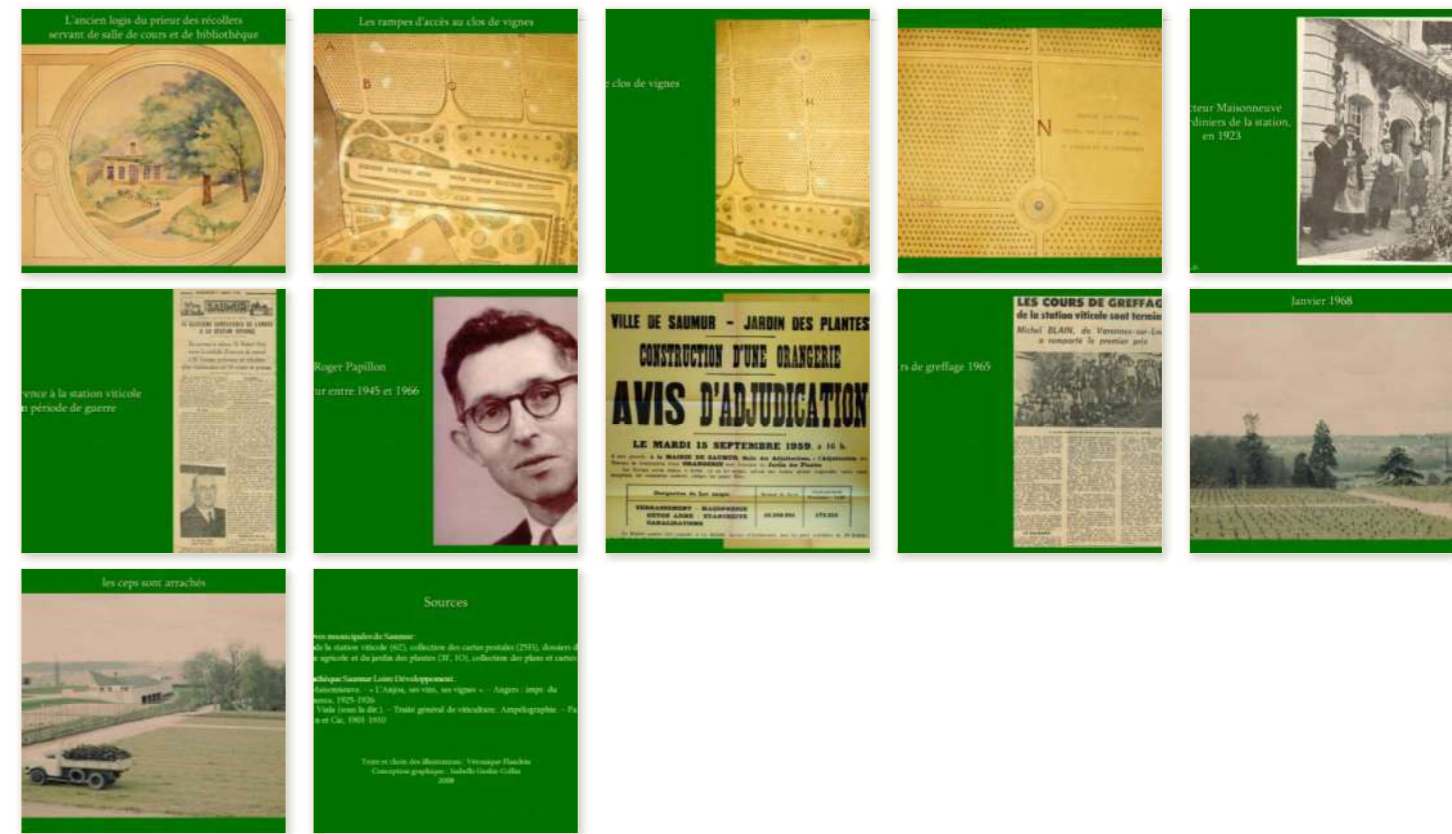
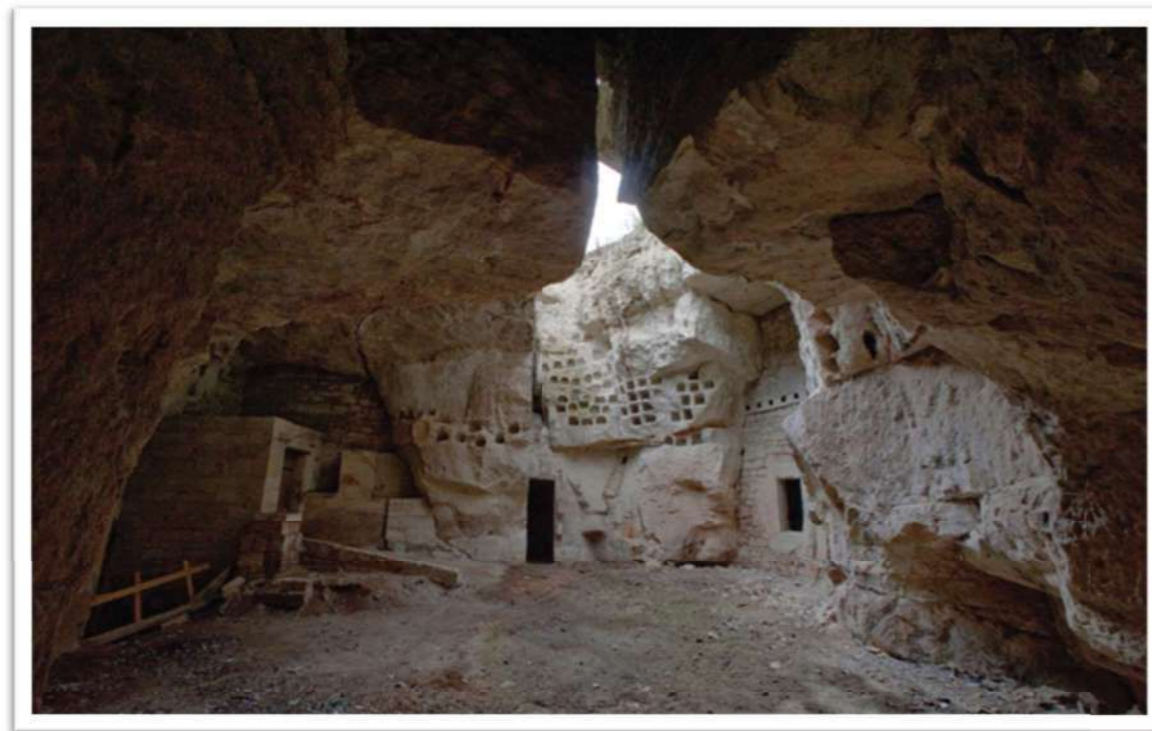


Les caves troglodytes du Château de Parnay

Le Château de Parnay dispose d'importantes caves, ayant pour particularité, outre d'abriter un pigeonnier troglodytique, d'importantes hauteurs sous ciel (assez rares pour les cavités de coteau) pouvant même les apparenter aux caves cathédrales de la plaine douessine.



Pigeonnier troglodyte du château de Parnay

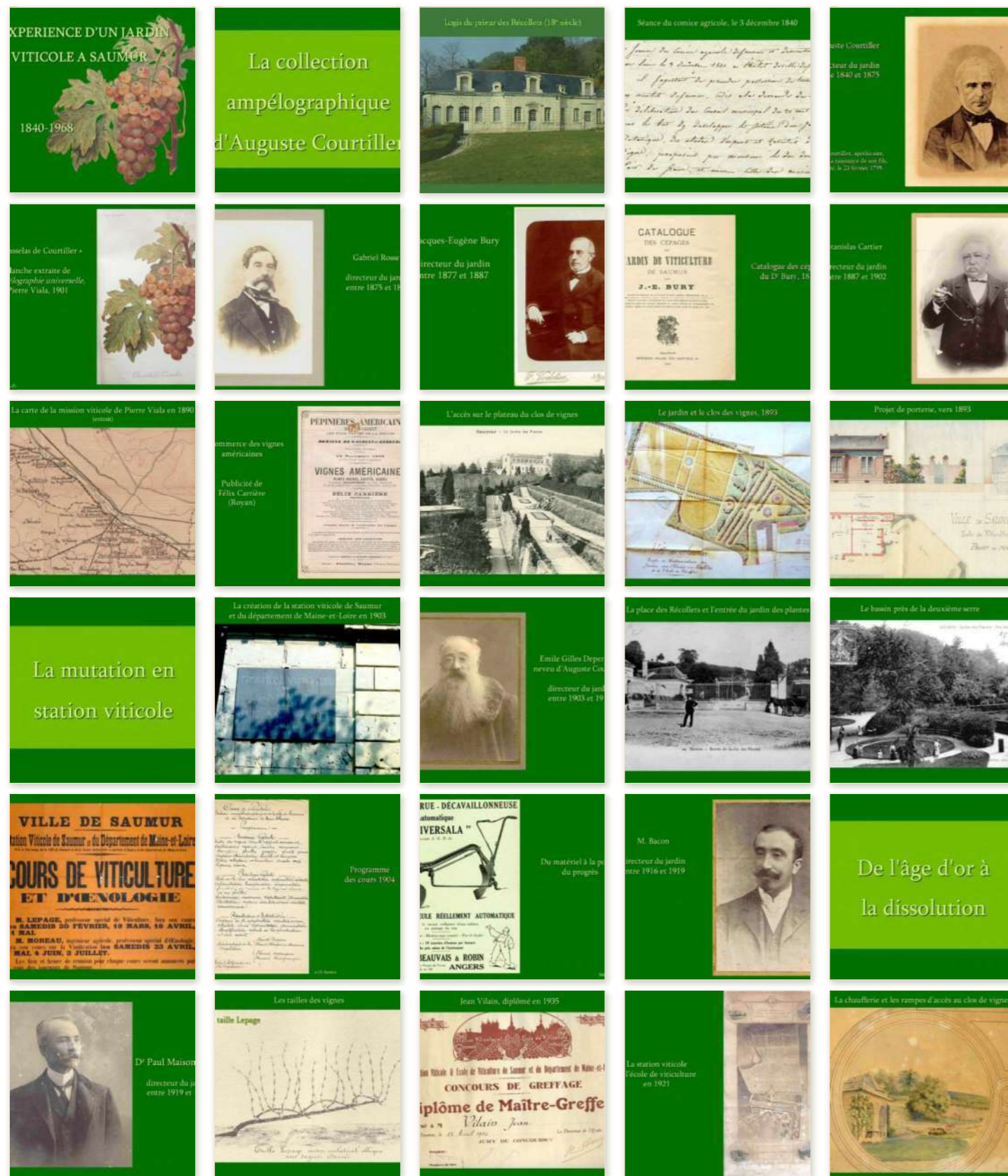


Aucun commentaire

Déposer un commentaire

Un jardin viticole à Saumur

Ouvrir l'exposition



Pas ou très peu entretenues durant les dernières décennies du XX^{ème} siècle, les caves ont développé à certains endroits des fontis allant jusqu'à former des places intérieures.



5. ANTOINE CRISTAL ET LE CHÂTEAU DE PARNAY



Antoine Cristal et Georges Clémenceau au château de Parnay

Aux confins de l'Anjou et de la Touraine, entre Saumur et Montsoreau, en bordure de la route départementale 947, celle qui longe la Loire et traverse le Parc Naturel Régional, là où le méridien perd jusqu'à son dernier degré, se dresse le buste d'un homme dont le regard toise l'éternité. Seuls les voyageurs avisés prêtent attention à ce visage figé, sur lequel se dessine le poids des années. Sur le piédestal, quelques mots gravés, une épitaphe résumant toute une vie ainsi honorée : « Antoine Cristal, Vigneron, 1837-1931, au Clos d'Entre-les-Murs à Parnay et donateur du clos des Hospices de Saumur, était un ami de Georges Clémenceau ».

Combien de badauds s'y sont arrêtés sans même s'étonner que l'on rende un si puissant hommage à un simple travailleur de la terre ? Et quel est donc ce Clos dont le nom est inscrit dans la pierre ? Cette statue, aux proportions en réalité bien modestes, peine à rendre sa part de vérité à l'homme et à l'œuvre qu'elle se doit d'encenser. Car s'il est des légendes plus grandes que la réalité, il est parfois des vies plus vastes que les empreintes qu'elles ont laissées.

Antoine Cristal à la lettre

Que savons-nous réellement de la vie de cet enfant du pays, de son intimité, de sa notoriété ? Fallait-il qu'il laisse si peu indifférents ses contemporains, pour qu'ils lui gardent une place dans nos mémoires. En témoignent, sur la commune de Parnay, tout autant le buste à son effigie, que la rue éponyme, menant par le château, de la Loire aux vignes. Plus étonnant encore sont, à Saumur, les hommages maintes fois appuyés de la municipalité, baptisant et rebaptisant successivement une rue, un lotissement d'habitations à bon marché et plus récemment un pavillon du centre hospitalier. Antoine Cristal serait-il de ces gloires locales dont il est toujours bon de ressusciter le souvenir afin de

«ÉTALANT SES COULEURS QUAND LE RAISIN EST MÛR,
SUR LE FLANC DU CÔTEAU DRESSÉ COMME ORATOIRE,
LA VIGNE EST UN CADEAU, TENDU TEL UN CIBOÏNE»

Extrait du poème *Pétillant Saumur* de Dominique Simonet, poète de l'Anjou.

Ce document a été réalisé par le service Ville d'art et d'histoire de Saumur.

Le Ministère de la Culture et de la Communication attribue le label Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui s'engagent à valoriser et animer leurs patrimoines. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions.

À visiter à proximité

Les villes d'Angers, Nantes, Fontenay-le-Comte, Guérande, Laval, Le Mans, Chinon, Thouars, Tours, et les pays Coëvrons-Mayenne, Perche-Sarthe, Vallée du Loir et Vignoble Nantais.

Horaires d'ouverture du jardin des plantes
Tous les jours de 7h à 19h, 20h en l'été.

Pour tout renseignement
Service Ville d'art et d'histoire
Hôtel de ville - CS 54006
49408 Saumur Cedex
02 41 83 30 31
villearthistoire@ville-saumur.fr

Office de Tourisme Saumur Val de Loire
8 bis Quai Carnot
49 400 Saumur
02 41 40 20 60
www.ot-saumur.fr

Rédaction
Véronique FLANDRIN
Responsable des Archives Municipales de Saumur.

Avec la participation de
Catherine RUSSAC
Animatrice de l'architecture et du patrimoine service Ville d'art et d'histoire de Saumur.
Pauline THÉBAULT
Service Ville d'art et d'histoire de Saumur.

Bibliographie
BELLARD J., *Paroles de vigneron et de vigneronnes de vins d'Anjou et de Saumur*; Le Coudray-Macouard, Cheminements, 1998.

BOUCHARD A., *Essai sur l'histoire de la culture de la vigne dans le département de Maine-et-Loire*. Angers ; P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1876.

CRON E. et BUREAU A., *Saumur, urbanisme, architecture et société*, coll. Cahiers du patrimoine 93; éditions Revue 303, art, recherches, créations, 2010.

FLANDRIN V., *Le jardin viticole de Saumur, 1840-1967*, dans «De la vigne au vin» ; in Revue 303, n°139, 2015, p.40-45.

MAISONNEUVE P., *L'Anjou, ses vignes, ses vins*, Angers ; Impr. du Commerce, 1925-1926

VIALA P., (dir.) - *Traité général de viticulture. Ampélographie* ; Paris, Masson et Cie, 1901-1910.



QUEL AVENIR POUR LE JARDIN DES PLANTES ?

Depuis 2005, la ville de Saumur a engagé des travaux de réaménagement du jardin des plantes afin de mettre en valeur le site. Leur achèvement est prévu pour 2020.

Après la mise en place de la clôture en 2010 et le réaménagement de la partie haute en 2014, le jardin est devenu un refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Plusieurs nichoirs ont été posés et le site attend la labellisation de la Ligue de Protection des Oiseaux.

La démarche éco-responsable intègre aussi l'entretien des herbages par des moutons et l'accueil temporaire de ruches.

La gestion du jardin se poursuit avec la mise en place d'espaces de jeux en matériaux naturels et la plantations de nouveaux massifs boisés et fleuris.

Le jardin compte déjà de nombreuses essences d'arbres intéressantes telles que des ginkobiloba, dont le plus jeune a été planté en 2005 dans le cadre de la COP 21, un plaqueminier d'Europe, un pittospore à petites feuilles de Nouvelle-Zélande, un séquoia, un mélèze, ainsi que des palmiers et un cèdre qui a été planté en 2010.

Actuellement, les bâtiments du jardin accueillent aussi l'École d'art et le centre d'information et d'orientation de Saumur (CIO).



Le logis du prieur
© Ville d'art et d'histoire de Saumur



Les agents de la ville de Saumur assurent l'entretien et l'aménagement du jardin des plantes.

© Ville d'art et d'histoire de Saumur



L'arrachage des pieds de vignes, photographié en janvier 1968

© Roger Papillon

En avril 1968, l'association des Hauts-Quartiers de Saumur s'oppose, avec succès, aux projets immobiliers envisagés sur l'emplacement de l'ancien clos de vignes : « Ce terrain complète admirablement le jardin des plantes. De caractère différent, il présente d'autres agréments. En particulier, il permet aux jeunes mamans de bénéficier d'avantages que n'offre pas le jardin des plantes : dégagement du lieu, absence de relief, panorama remarquable. Que deviendrait la perspective de ce lieu vers le château alors qu'on parle de site protégé ? ».



L'ancien clos de vignes avec la vue sur le château-musée.

© Ville d'art et d'histoire de Saumur

Après les bombardements, le personnel est utilisé au déblaiement des immeubles, puis à l'enterrement des victimes. Faute de traitement au soufre, l'invasion de l'oïdium est telle que la vigne en est devenue noire.

Rentré de captivité en août 1945, Roger Papillon reprend la direction du jardin et du vignoble. Les greffons sont ramassés pour compléter la collection. Des choux et des poireaux sont plantés.

Le chasselas est vendu. En 1948, 479 sujets greffés et 13 séries de plants sur porte-greffes divers sont comptabilisés. Les récoltes sont abondantes et les finances s'améliorent.

Cependant, les efforts du chef jardinier ne suffisant pas, le conseil d'administration confie, en 1951, la direction de la station viticole à Roger Davy, ancien élève de l'École nationale de Montpellier et viticulteur réputé.

La station se modernise avec l'acquisition d'un pressoir horizontal et d'une sulfateuse tractée Vernoul, et connaît de nouveaux aménagements, dont une nouvelle orangerie et un réseau de drainage des eaux pluviales.

Malgré tout, l'idée de la fermeture de la station commence à faire son chemin. En 1964, le conseil d'administration s'inquiète de la diminution de la production de vin, conséquence du grappillage des riverains dans les vignes et de l'amputation des terrains du clos destinés aux nouveaux équipements scolaires.

Une partie des cépages rares est alors transférée au domaine de Vassal dépendant de l'Institut de Montpellier. En février 1966, le conseil décide le transfert des activités de la station au collège viticole de Montreuil-Bellay, en cours d'implantation. La station de Saumur est définitivement dissoute en décembre 1967.

L'année 1968 commence avec l'arrachage des dernières vignes occupant les terrasses et les parties hautes du jardin. L'espace ainsi libéré sert à l'extension du jardin des plantes et au terrain de sports.

Le clos de vignes sur la partie haute du jardin des plantes, photographié juste avant l'arrachage des pieds en janvier 1968.

© Roger Papillon



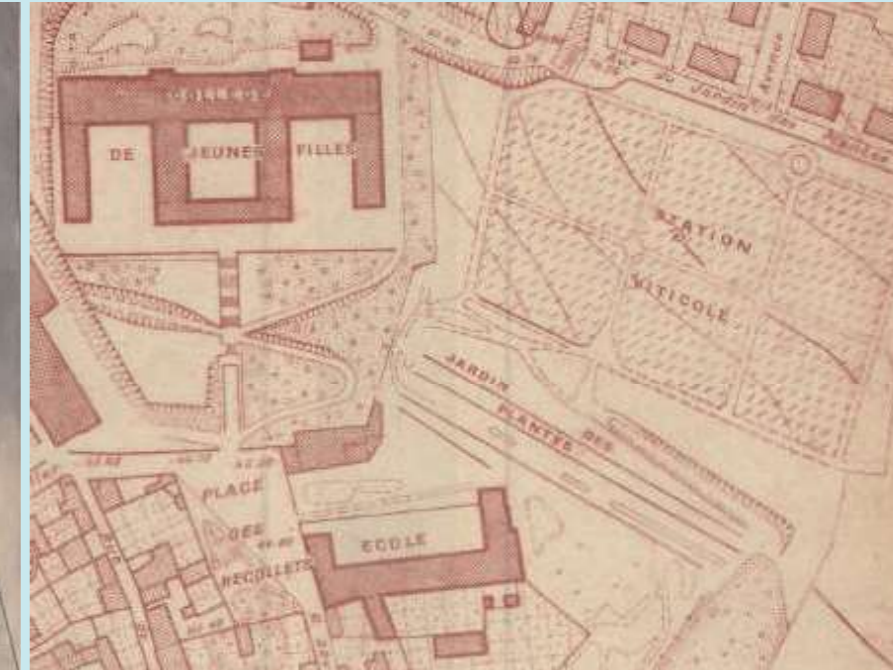
L'irréversible déclin de l'activité viticole



La station viticole en 1921. Extrait du plan dressé par V.P. Brunel
© Bruno Rousseau. Conservation départementale du patrimoine de
Maine-et-Loire

En 1928, faute de professeur d'agriculture susceptible de remplacer Paul Maisonneuve, décédé à l'âge de 78 ans, la direction des travaux de la station est confiée au chef jardinier.

Dans un contexte économique difficile, l'administration municipale portera ses priorités sur l'aménagement urbain, notamment en matière de logement social. La construction de la cité des Moulins entraîne alors l'amputation de la moitié du clos de vignes de la station.



La station viticole en 1959. Le clos de vignes a perdu la moitié de sa superficie depuis 1931.

© Archives municipales de Saumur

Toutefois, la récolte de 1930 permet une partielle reconstitution de la collection ampélographique : 833 variétés de raisins, à raison de quatre ceps par variété, sont regroupées dans les quatre meilleurs carrés du plateau de la station. À l'aide de plaques émaillées placées à l'extrémité de chaque rangée de plantation, l'étiquetage permet au visiteur toutes les comparaisons.

Cependant, la guerre entraîne de nouveau la dégradation du vignoble. En 1941, les vignes du carré A sont remplacées par des carottes, des choux-raves et des navets afin d'aider à l'approvisionnement des cantines scolaires.

Par manque de produits anticryptogamiques, le vignoble souffre de l'oidium (maladie causée par un champignon). En mai 1944, deux des ouvriers sont réquisitionnés par les Allemands pour travailler à La Flèche. Il ne reste plus que cinq ouvriers et le chef jardinier en période de plantation des massifs.

L'âge d'or de la station viticole

L'arrivée du docteur Paul Maisonneuve à la tête de la station viticole en 1919 relance fortement l'activité de l'établissement. Il met en place un programme d'entretien et de mise à jour de la collection de vignes, la révision de la composition de chaque carré, ainsi que l'étiquetage des variétés existantes. L'étude des cépages productifs susceptibles de s'acclimater en Anjou reprend.



Paul Maisonneuve (1849-1928)
Directeur du jardin des plantes entre 1919 et 1928
© Archives Municipales de Saumur

En 1921, une collection de raisins de table comprenant 38 variétés, dont 116 ceps, est plantée contre la muraille soutenant la grande terrasse, sur une longueur de 130 mètres. C'est la fameuse *Treille de Saumur*.

Déplorant, à son arrivée, l'absence d'instruments scientifiques indispensables à l'analyse de la composition des grappes de raisin, Maisonneuve installe rapidement un premier laboratoire. Un poste météorologique viendra compléter ces nouveautés techniques.

Son expérience d'enseignant à l'École supérieure d'agriculture et de viticulture d'Angers et aux facultés libres de l'Ouest, depuis déjà une quarantaine d'années, l'incite naturellement à institutionnaliser l'enseignement au sein de la station de Saumur.

À partir de 1920, des séries de conférences annuelles sur la vigne et le vin d'Anjou sont suivies de cours pratiques de greffage et de taille.

Soutenu par le président du syndicat des vigneron des coteaux de Saumur, M. Des Ages, et secondé efficacement par Henri Lepage, professeur de viticulture angevin exerçant à Saumur depuis les années 1890, Maisonneuve organise des concours de greffage avec distribution de prix pour les élèves de la station viticole.

Il contribue également à diffuser les expériences de la station par ses publications, dont la plus connue, « L'Anjou, ses vignes et ses vins », éditée en 1925, est encore une référence aujourd'hui.

Le jardin viticole de Saumur attire, au cours de cette période, de nombreux visiteurs, parmi lesquels se trouvent quelques grands noms de l'édition spécialisée. Le rédacteur en chef de la «Revue de viticulture», Paul Marsais, accompagné des élèves de l'Institut national agronomique, parcourt le clos en 1925.

Etienne Nicolas, responsable de la célèbre maison de vins éponyme, visite aussi le lieu, la même année, avec ses rédacteurs et dessinateurs, afin de compléter l'édition de *Monseigneur le Vin* de Georges Montorgueil.

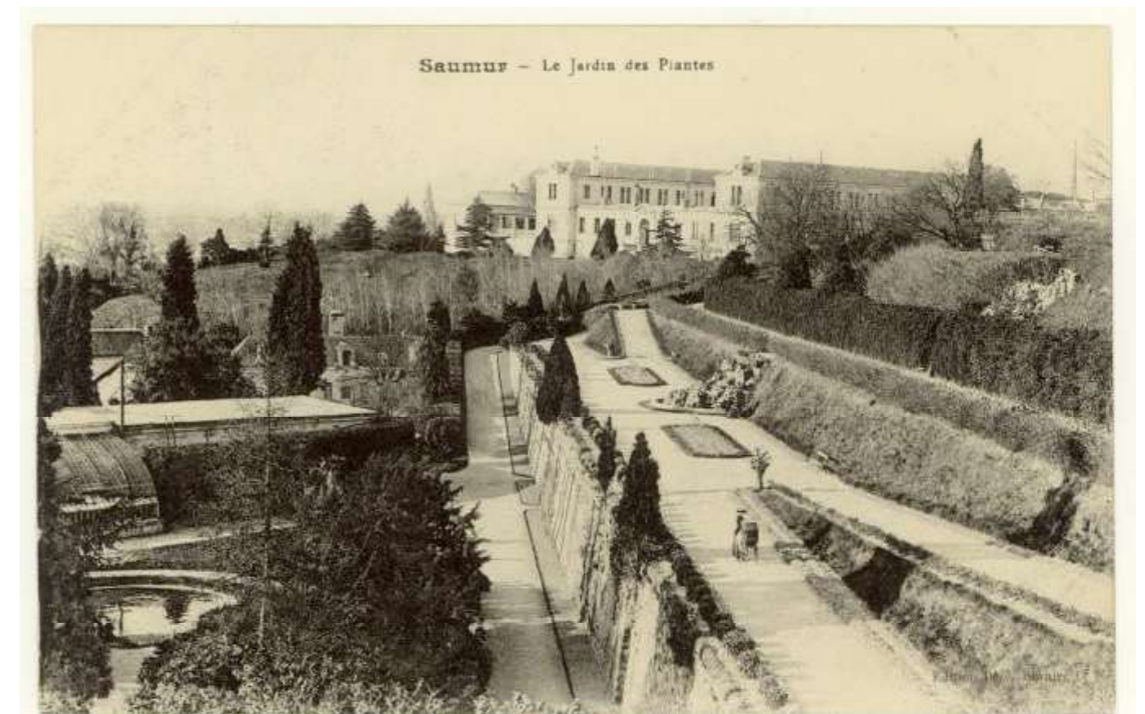
En 1910, grâce à la visite des viticulteurs et des négociants en vins alsaciens, au cours de laquelle chacun fait part de ses expériences, on décide de procéder, pour la première fois en France, à l'essai de pièges alimentaires contre les papillons de la Cochylis, Eudélis et Pyrale.

Les instruments de culture sont également mis à l'épreuve, à l'instar de la charrue décauillonneuse de Maurice Massignon testée devant un parterre de curieux en 1914. Les constructeurs Vermorel et Pilter mettent gratuitement, ou pour un prix modique, leurs « soufreuses et sulfateuses » à la disposition de la station viticole.

Cependant, toutes ces expérimentations et études génèrent des coûts qui mettent à mal les finances de la station. En novembre 1914, malgré les difficultés, les raisins de table sont distribués aux hôpitaux annexes chargés de recevoir les blessés de guerre. Le manque de main d'oeuvre oblige Charles Bacon, directeur depuis 1916, à recourir aux soldats pour les travaux les plus urgents, ce qui n'empêche pas la dégradation progressive du vignoble.



Publicité pour la charrue décauillonneuse, année 1910
© Archives municipales de Saumur



Le jardin des plantes et ses rampes d'accès au clos de vignes, années 1900-1910
© Archives municipales de Saumur

La mutation en station viticole

La crise du phylloxéra passée, la collection de vignes se reconstitue peu à peu grâce aux soins apportés à la mise en place des porte-greffes américains. En 1903, le Conseil général de Maine-et-Loire vote un fonds important en faveur de la Société industrielle et agricole d'Angers, qui a pour mission de créer une station œnologique à Angers. Tout en maintenant sa subvention attribuée à l'école de viticulture de Saumur, le département lui attribue également un crédit annuel de 1100 francs afin d'établir, avec l'administration saumuroise, la station viticole de Saumur et du département de Maine-et-Loire.

Nommé directeur en 1903, Emile Gille Deperrière, neveu d'Auguste Courtiller, dispose d'une équipe de cinq hommes qui partage son temps entre les travaux d'entretien de la vigne, ceux du jardin des plantes, les serres et les plantations des squares de la ville.



Emile Gille Deperrière (1840-1916), directeur du jardin des plantes entre 1903 et 1916.

© Archives municipales de Saumur



Annnonce d'un cours de viticulture et d'œnologie en 1904

© Archives municipales de Saumur

Signe d'une relative prospérité, le logement du chef jardinier, situé sur la place des Récollets, fait l'objet de travaux de réfection et d'agrandissement au cours de l'été 1903.

S'enrichissant de plants venus de pépinières départementales, le jardin viticole comprend alors 1452 variétés de vignes. Les visiteurs peuvent recevoir des greffons de vignes européennes ou des boutures de plants américains. Une collection de pépins de raisin, classée par variété, est également constituée, tant pour l'Institut national agronomique que pour la station viticole elle-même.

La dimension pédagogique se développe également. En juillet 1903, la municipalité du docteur Joseph-Henri Peton adopte la création d'un enseignement agricole et viticole sous la responsabilité du directeur du jardin, les professeurs étant rémunérés par la Société industrielle et agricole d'Angers. Les cours se tiennent à l'hôtel de ville ou dans l'ancien logis du prieur des Récollets.

La renommée du jardin de Saumur dépasse les frontières nationales. Présentées par la Société industrielle et agricole d'Angers, les stations de Saumur et d'Angers obtiennent un diplôme d'honneur à l'Exposition universelle de Liège en 1905.

La crise du phylloxéra

À partir de 1882, la municipalité saumuroise tente de s'organiser face à la menace du phylloxéra : « Par ces temps de phylloxéra, il n'y a pas un instant à perdre [...] il sera utile de créer une pépinière nombreuse d'espèces vigoureuses propres à résister à l'action du phylloxéra, afin que les vignerons d'alentour puissent y venir chercher les sujets qui leur serviront à reconstituer leurs vignobles détruits [...] ». C'est en juin 1890 que le parasite apparaît dans le clos de vignes du jardin des plantes, sur la variété des olivettes.



Plan du jardin des plantes en 1893

© Archives municipales de Saumur

Revenu d'un voyage d'étude aux États-Unis, Pierre Viala, professeur de viticulture à l'Institut national agronomique à Paris, se voit alors confier la mission d'étudier les terrains du Maine-et-Loire en vue d'adapter les divers porte-greffes américains.

Les bons résultats, observés dans les vignobles bordelais de Château Margaux par Alfred Bouchard, le délégué du service départemental du phylloxéra, incitent à traiter les vignes au sulfure de carbone dissous dans l'eau et mis sous pression à l'aide de l'appareil Benoît et Fafeur.

En mai 1893, les Saumurois assistent à une impressionnante opération de traitement des vignes du jardin. Venu de Margaux avec une locomobile conduite par huit chevaux de force, M. Benoît installe l'imposant matériel sur le quai de Limoges (actuel quai Mayaud), afin de puiser l'eau de la Loire dont il a besoin pour son mélange au sulfure de carbone. Refoulé par une pompe, le mélange parvient au clos de vignes du jardin des plantes à l'aide de tuyaux serpentant sur les 800 mètres de distance dont les 54 mètres de hauteur du coteau.

Malgré ce traitement, le phylloxéra n'est pas éradiqué. La reconstitution des différentes variétés de vignes au moyen d'un porte-greffe, le *Rupestris du Lot*, donne des résultats médiocres. Il faudra attendre 1904 pour avoir des résultats plus appréciables.



Pierre Viala (1859-1936) avec Miss Murray Dike à l'académie d'Agriculture le 5 mars 1924

© Bibliothèque nationale de France.

AUGUSTE COURTILLER

Né à Saumur en 1795, Auguste Courtyiller est le fils d'un apothicaire, dont le commerce était situé entre la rue du Temple et la place Saint-Pierre.

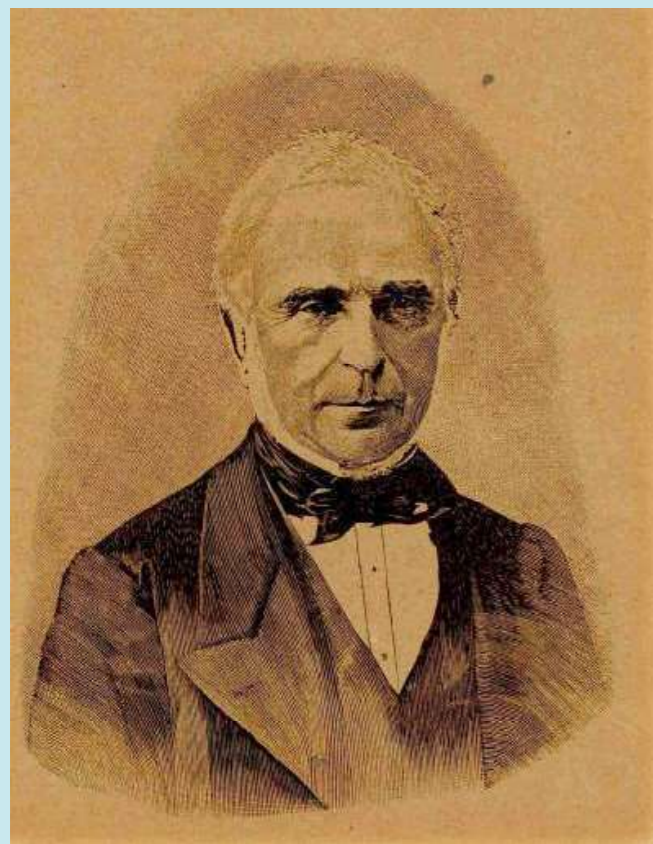
Après des études d'architecture à Paris, il revient dans sa ville natale, pour s'adonner à la peinture, à la musique et aux sciences naturelles. En faisant don d'une importante collection de fossiles, il devient, en 1829, l'un des fondateurs du musée de la ville.

L'étude des diverses espèces de vigne est une autre de ses passions. Également impliqué politiquement, il occupe les fonctions de conseiller municipal à partir de 1835.

Désigné directeur du tout nouveau jardin des plantes en 1840, il fait partie de ces notables érudits dont les activités sont animées par la curiosité du patrimoine et l'étude scientifique de la nature.

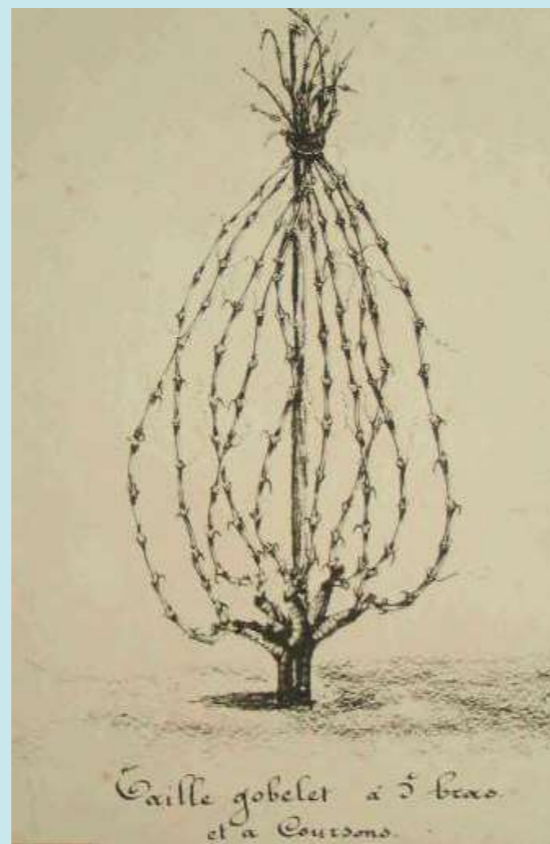
Soutenu dans sa mission d'ampélographe par la commission du jardin des plantes et secondé par un jardinier, Courtyiller s'attelle rapidement aux travaux. Il échange avec des botanistes, des vignerons et des collectionneurs français et étrangers. Il travaille également à la sélection des semis et au greffage des plants, et recherche les meilleurs modes de culture de la vigne dans la région.

Auguste Courtyiller sera une figure saumuroise incontournable jusqu'à sa mort en 1875.



Auguste Courtyiller (1795-1875), directeur du jardin des plantes entre 1840 et 1875.

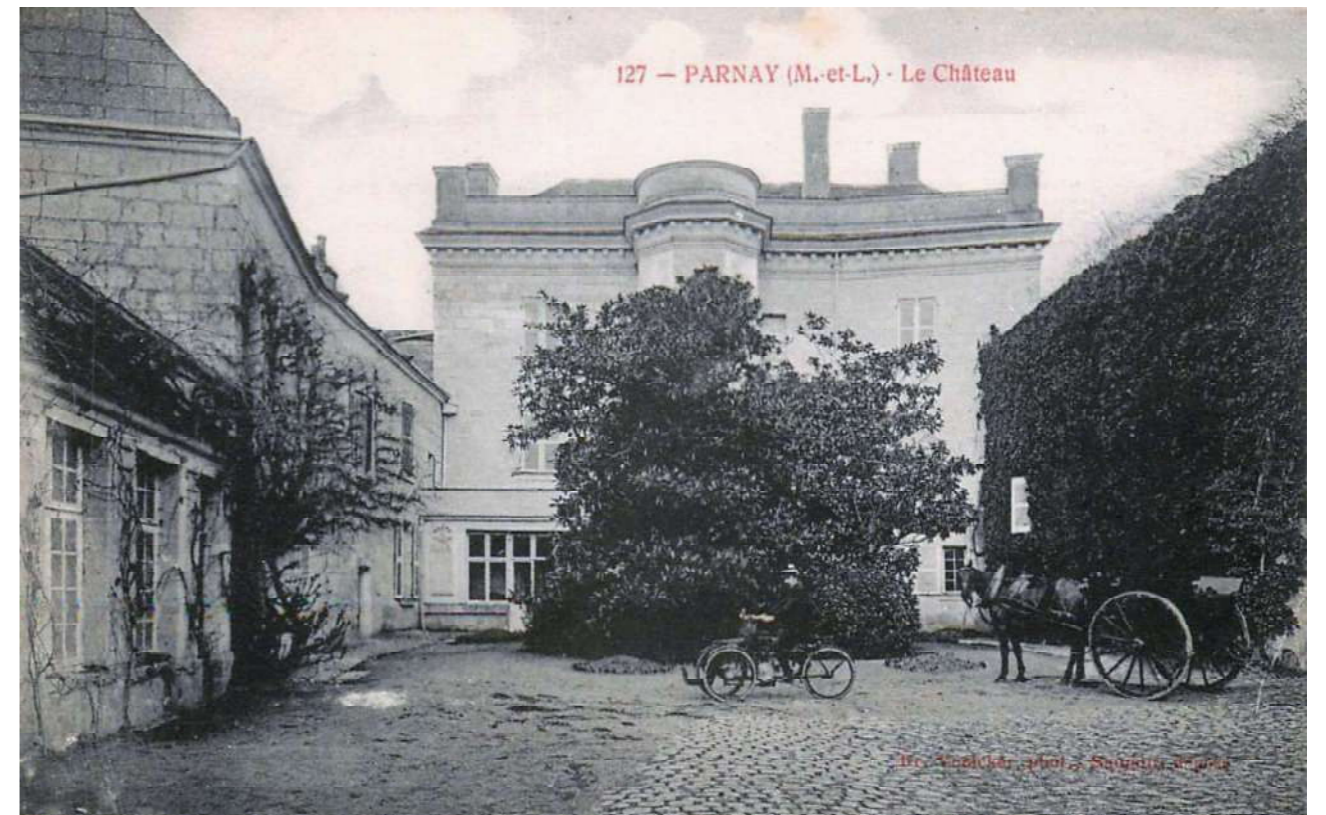
© Archives municipales de Saumur



Taille gobelet, 1890. Dessin extrait des planches de cours du professeur angevin H. Lepage

© Archives municipales de Saumur

6. ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX DU DOMAINE DE PARNAY



Le site du Château de Parnay est ancien. La première forteresse de Parnay remonte au Moyen Âge (X-XI^{ème} siècle).

La paroisse de Parnay ne fut érigée en fief que dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle. Cette attribution tardive explique à elle-seule les origines du château, dont la construction est contemporaine du changement de statut juridique.

La seigneurie fut tout d'abord attribuée à Jean du Plessis, dit le Bègue, écuyer d'écurie du Roi René. C'est à lui que l'on doit l'édification d'une première place forte, vers 1454, ressemblant il est vrai plus à une ferme fortifiée qu'à un château traditionnel. Notons toutefois que le choix du site, à mi-chemin entre la route reliant Saumur à Montsoreau et le faite du coteau, témoigne d'une volonté de sécuriser et de protéger cette importante voie de communication.

Rappelons qu'au Moyen-âge et à l'époque moderne, était associé au fief un ensemble de droits seigneuriaux (droit de passage des hommes et des marchandises, principalement), permettant aux seigneurs d'en tirer de substantiels revenus.

Parmi les seigneurs qui ont marqué l'histoire du lieu, citons Gaspard de Mirebeau (vers 1530), docteur en médecine, François Ledoyen (vers 1583), seigneur de la Perrière, Bernard de Richaudeau (vers 1658), Emery Du Puy (à partir de 1733), commissaire d'artillerie.

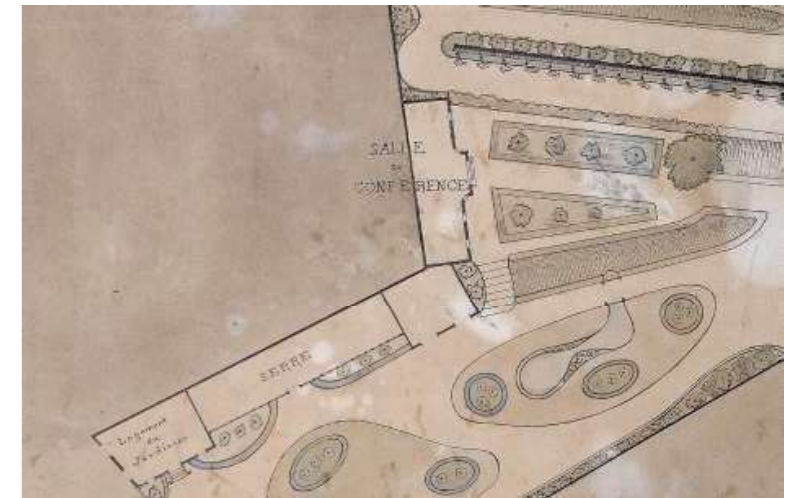
Signe de la renommée rapide de la collection de vignes, le célèbre comte Alexandre-Pierre Odart, auteur de *l'Ampélographie universelle* (1845), visite le clos de Saumur en 1848.

Quant au jardin botanique, André Leroy, pépiniériste angevin, participe aux plantations en fournissant plus de 150 pieds d'arbres et d'arbustes rares, d'utilité et d'agrément.

Le jardin connaît ensuite des aménagements, tels que l'installation de bancs et d'une porte d'entrée au niveau de la place des Récollets, ainsi que la construction d'un premier bassin.

En 1874, la municipalité crée le service d'entretien des jardins, des squares et des promenades publiques.

Succédant à Courtyler, Gabriel Rosset et Jacques-Eugène Bury poursuivent activement l'oeuvre du fondateur. Une nouvelle serre, à proximité de l'entrée du jardin, est construite, équipée d'un chauffage.



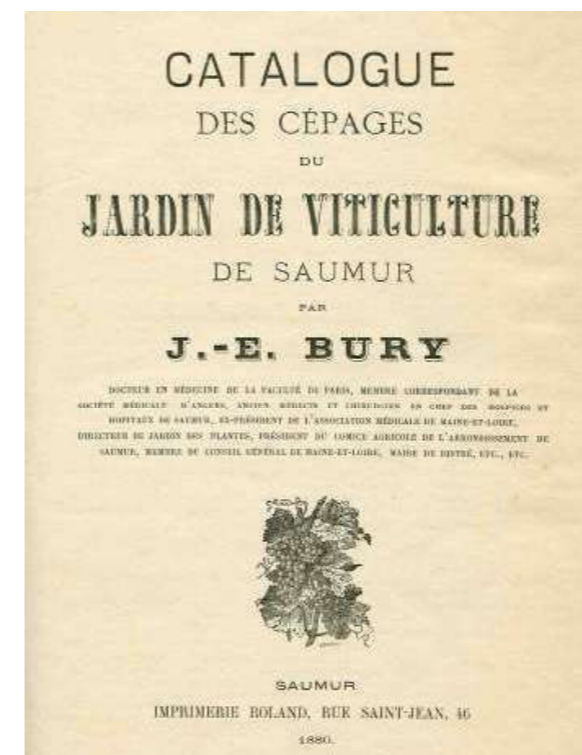
La serre située entre la maison du gardien et la salle de conférence (ancien logis du prieur des Récollets). Extrait du plan dressé par V.P. Brunel en mai 1921.

© Bruno Rousseau. Conservation départementale de Maine-et-Loire.

Envoyé par le ministère de l'Agriculture, Alphonse Du Breuil, professeur d'arboriculture fruitière du Conservatoire des arts et métiers de Paris, assure les tous premiers cours d'arboriculture et de viticulture à Saumur en juillet 1875.

Agronome reconnu et directeur du jardin depuis 1877, le docteur Bury publie le premier catalogue des cépages en 1878. Deux ans plus tard, une nouvelle publication fera état de 875 espèces et variétés bien distinctes.

Soutenue par la municipalité qui souhaite développer une véritable école de viticulture, la direction du jardin reçoit trois hectares supplémentaires en 1882, afin d'y aménager un clos de vignes : ce sera la partie haute du jardin. Cependant, il faudra attendre une dizaine d'années pour voir aménager une rampe d'accès le long des terrasses permettant ainsi une circulation plus aisée entre le bas et le haut du jardin.



Catalogue des cépages édité en 1880.

© Archives municipales de Saumur

Le jardin d'expérimentation d'Auguste Courtilier



Chasselas Courtilier, planche extraite du *Traité général de viticulture*, dir. P. Viala de 1901 à 1910

© Médiathèque de Saumur Val de Loire

Au début du XIX^e siècle, les expériences du ministre Jean Chaptal sur deux mille pieds de vigne rassemblés dans la pépinière du jardin du Luxembourg à Paris ont initié la constitution de collections ampélographiques en France.

Ces collections permettent d'étudier les différents cépages existants, d'analyser les différents modes de culture et d'expérimenter les traitements contre les maladies et les parasites.

À Saumur, c'est en 1834 que le docteur Urbain Gaulay, conseiller municipal, propose la création d'un jardin botanique, qui deviendrait à la fois promenade publique et jardin d'utilité.

Le paysage urbain saumurois est alors en pleine mutation : poursuite de l'édification des levées et des quais, alignement des rues et construction de nombreux édifices publics. Cependant, les espaces verts pour la promenade publique manquent. Situé sur le coteau, à proximité de l'église Notre-Dame de Nantilly, le site de l'enclos de l'ancien couvent des Récollets se prête parfaitement au projet d'un jardin botanique. Les terrasses, disposées en amphithéâtre et exposées au sud et à l'ouest, sont constituées d'un sol fertile, propice à toutes les cultures.

En 1840, la municipalité décide de confier ces jardins et terrasses au comice agricole, à charge pour lui de « développer le système d'un jardin botanique, des études d'espèces et variétés de la vigne, et encore celle des mûriers... ».

Désigné directeur du jardin des plantes la même année, Auguste Courtilier en fera un lieu d'expérimentation et d'enseignement de la viticulture, dont la renommée dépassera les limites régionales, voire nationales. En 1848, huit ans seulement après l'ouverture du jardin, Courtilier comptabilise déjà 750 variétés de vignes différentes. Il considère d'ailleurs que certaines d'entre elles pourraient avantageusement remplacer les vignes champêtres du Saumurois.

Les expériences qu'il réalise pour obtenir des vignes précoces et introduire des cépages étrangers lui valent la reconnaissance de ses pairs lors des concours agricoles. Il crée ainsi plusieurs nouvelles variétés : le *muscat Eugénie*, le *précoce de Saumur*, le *chasselas fertile* ou le *chasselas roux*, ainsi que des espèces propres à la cuve, dérivées de l'*Alicantino de Florence* et du *Verdehlo de Madère*.

Ses échanges avec le philosophe Victor Considerant, installé au Texas, permettent de doter le jardin des premiers plants américains : le *Jacquez*, l'*Herbemont*, l'*York madeira*.

La cour principale du château en est l'un des éléments les plus éloquents, tout comme le parc aménagé, dominant la Loire, situé à l'opposé de l'entrée principale.

On accédait à ce parc par la salle-à-manger, preuve qu'il servait également pour certaines pratiques typiques du mode de vie bourgeois comme « l'heure du thé », importée de Grande-Bretagne. D'ailleurs, dans l'acte de vente, le parc est décrit comme « un jardin à l'anglaise ».

Ainsi, le château de Parnay, dans sa configuration du XIX^e siècle, est-il uniquement fait pour le plaisir de ses habitants. Il n'a pas d'autres utilités, sinon celles de leur permettre de tenir leur rang dans la société.

Sous le règne de la famille Becquet, les dépendances troglodytiques n'ont plus aucune utilité particulière, sinon celle d'accueillir les voitures attelées et somme toute les chevaux qui y sont liés. Elles sont d'ailleurs décrites, dans l'adjudication comme de simples caves. Au Moyen-âge et jusqu'au XVIII^e siècle, ces caves font parties intégrantes du château seigneurial, comme en témoigne le pigeonnier creusé à flanc de tuffeau.

Le pigeonnier constituait l'un des privilèges du seigneur, qui était le seul en son fief à pouvoir en posséder un. Le pigeonnier servait avant tout de garde-manger. On en appréciait la chaire et les œufs, comme autant de mets raffinés.



Vestiges de « l'école de greffage »

Dans ce singulier bâtiment aux allures de temple gréco-romain qui fait face au château, et que certains ont (re)baptisé l'école de greffage, Antoine Cristal s'est adonné, semble-t-il, à toutes sortes d'expérimentations.

Le bâtiment XIX^eme, actuellement enfoui sous les ronces et partiellement ruiné, laisse voir une écriture architecturale fine avec pignon et fronton tuffeux appareillés ouvert à l'Est sur le vallon.

Les trois autres murs en soutènement du coteau sont construits en moellons enduits chaux avec encadrement de baies et chaînes d'angles appareillés tuffeux.

Ils semblent, autant qu'on puisse en juger, relativement sains, quoique dégradés par les intempéries en partie haute. La pointe de pignon arrière a disparu.

La toiture et la charpente ont totalement disparu. Il n'est pas possible en l'état de juger si c'était du zinc, de l'ardoise ou une verrière totale ou partielle.

La pente très faible laisse toutefois supposer que cette seconde possibilité soit à exclure. L'absence de feuillure sur les jambages des ouvertures vers la vallée peut laisser supposer le principe de baies libres.

Toutefois, les feuillures pratiquées dans le linteau laissent penser que les feuillures dans la maçonnerie n'ont pas été faites mais avaient été prévues.

L'édifice est inscrit à l'inventaire des monuments historiques, conjointement au clos entre les murs, par arrêté du 22 mars 2011.



En pénétrant pour la première fois dans l'enceinte du clos d'entre-les-murs, cyclistes, randonneurs et autres curieux sont pris du même sentiment d'étrangeté. Et l'impression est d'autant plus grande lorsque les rayons du soleil se réverbèrent sur les murs du tuffeau immaculé, semblant bercer les vignes d'une douce et chaude lumière. L'onirisme du lieu n'a d'égal que le halo de mystère qui l'entoure.

LE LOGIS DU PRIEUR



Ancien logis du prieur des Récollets au jardin des plantes de Saumur
Vers 1900

© Archives municipales de Saumur

Au XVIII^e siècle, les Récollets entreprennent une dernière campagne de travaux avec la construction d'un logis indépendant réservé au prieur, père supérieur du couvent. La date portée sur la lucarne indique que le gros oeuvre est terminé en 1758.

Sa façade s'inspire du style rococo, rare à Saumur pour cette période, qui alterne courbes et contre courbes rythmées par des chaînes en bossage. Bien que modeste dans ses proportions, le logis, élégant et raffiné, peut surprendre lorsque l'on sait que les commanditaires sont des moines issus d'un ordre mendiant. Toutefois, l'austérité prêtée aux Récollets doit être nuancée au regard des largesses royales dont ils ont pu bénéficier.

Après le départ des moines le logis continuera à être occupé.

Les directeurs successifs du jardin des plantes y donnaient des cours et des conférences. Ils y conservaient également la bibliothèque et la collection de pépins de raisin.

Il accueille aujourd'hui les locaux de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui œuvre à faire du jardin des plantes un refuge labellisé. Des nichoirs sont déjà installés dans plusieurs zones du jardin et les espèces d'oiseaux sont en cours de recensement.

LE SITE DE L'ANCIEN COUVENT DES RÉCOLLETS

Le jardin des plantes est situé à flanc de coteau sur les hauteurs du quartier de Nantilly, à l'ombre du château. Son histoire remonte au XVII^e siècle, époque à laquelle les Frères mineurs des Récollets s'y installent.

Ils font partie d'une des branches réformées de l'ordre franciscain qui se caractérise par le souci de vivre dans une extrême pauvreté et par la place donnée à la récollection (recueillement).

L'ordre des Récollets se développe dans le contexte de la Réforme catholique engagée pour contrer le protestantisme.

Dès 1602, Henri IV, à la demande d'Éléonore de Bourbon, abbesse de Fontevraud, autorise l'installation des Récollets, sur un terrain escarpé entre le château et l'église Notre-Dame de Nantilly. Un soutien qui sera renforcé, politiquement et financièrement, par Louis XIV qui leur accorde des dons de plusieurs milliers de livres.

Ces largesses leur permettent d'accroître leur domaine et leur influence sur la ville. Ils entreprennent alors la construction d'un immense couvent et d'une chapelle.

Au XVII^e siècle, ils occupent l'entrée basse du jardin des plantes face à l'actuelle place des Récollets, alors un des cimetières de Saumur. Ils développent un vaste jardin en terrasse de 2,1 ha, dont subsistent encore aujourd'hui les murs de soutènement qui abritent plusieurs niches.

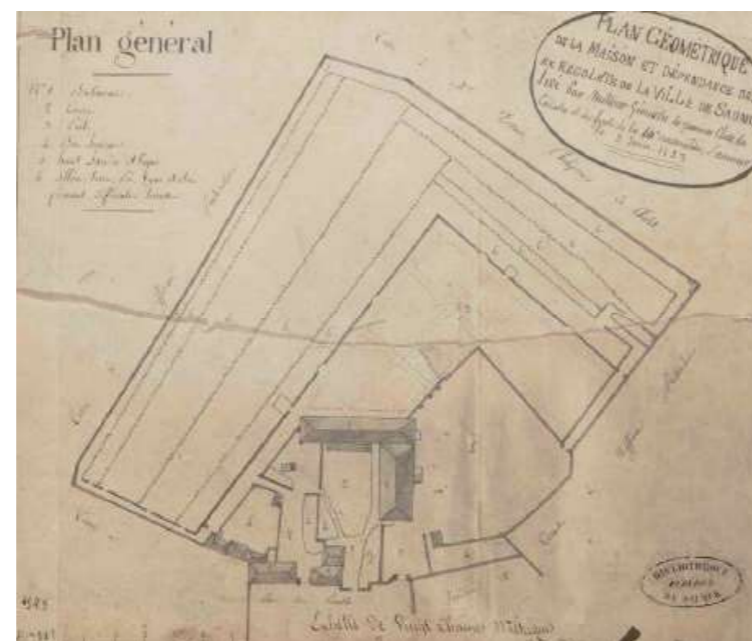
Au vu de l'étendue de leurs possessions, la glacière de la rue de l'Ermitage, leur a été longtemps attribuée. Cette impressionnante

construction souterraine, située entre le couvent et l'hôtel-Dieu, aurait pu être une source de revenus supplémentaires pour les religieux grâce à la vente de la glace.

Cependant aucune source écrite ne vient confirmer ou infirmer ces suppositions.

Le couvent est en grande partie détruit au moment de la Révolution, excepté une partie de l'aile Est et le logis du père supérieur construit au XVIII^e siècle. La trentaine de religieux qui occupe les lieux est chassée. Le couvent devient alors le siège du district puis un dépôt d'oeuvres d'art.

La ville achète les lieux à un particulier en 1824 pour y installer une école de garçons puis une école mutuelle à partir de 1831.



Plan général de la maison, des dépendances et des jardins des anciennes propriétés des frères Récollets, dressé en 1823.

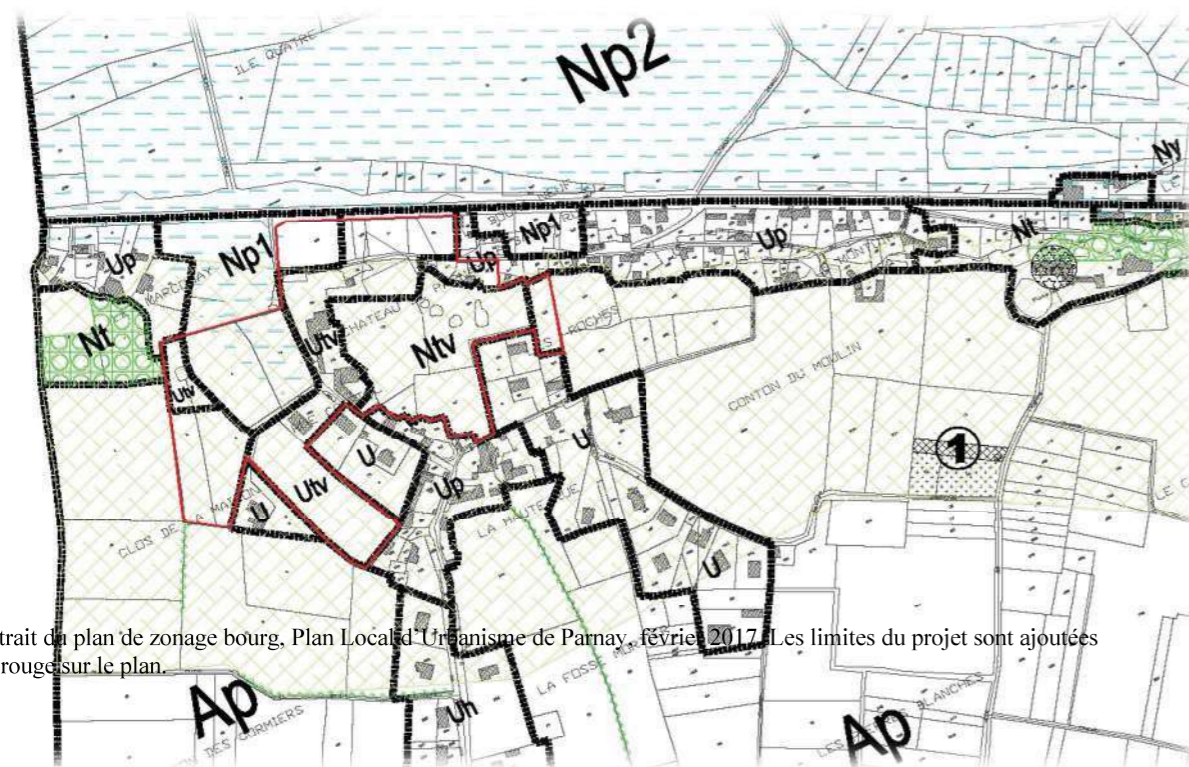
© Archives municipales de Saumur

7. LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Différentes réglementations urbanistiques sont applicables à Parnay et plus particulièrement sur le site du projet.

- Monuments historiques (cf infra) ;
- Protection des sites (cf infra) ;
- Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles inondations – Val d’Authion ;
- Plan de Prévention des Risques naturels mouvements de terrain – Coteau du Saumurois ;
- Plan Local d’Urbanisme pour la commune de Parnay ;
- Orientations d’Aménagement et de Programmation de Parnay

7.1 Plan Local d’Urbanisme et Orientations d’Aménagement et de Programmation



Extrait du plan de zonage bourg, Plan Local d’Urbanisme de Parnay, février 2017. Les limites du projet sont ajoutées en rouge sur le plan.

Le PLU organisait jusqu’en mars 2020 l’occupation des sols du territoire de la commune. Il est mentionné ici pour mémoire et pour rappel d’antériorité car il a nourri les réflexions du projet, objet de la présente étude. Cela concerne l’ensemble des parcelles du projet qui sont principalement affectées en :

- Utv – Zone Urbanisée « destinée à la mise en valeur et à la promotion touristique des espaces bâtis du château de Parnay, en lien avec une activité viticole ».
- Ntv – Zone Naturelle « couvrant les espaces de valorisation et de promotion touristique du plateau en lien avec le château de Parnay ».

SOMMAIRE



Le site de l’ancien couvent des Récollets	p.3
Le logis du prieur	p.4
Le jardin d’expérimentation d’Auguste Courtiller	p.5
Auguste Courtiller	p.7
La crise du phylloxéra	p.8
La mutation en station viticole	p.9
L’âge d’or de la station viticole	p.11
L’irréremédiable déclin de l’activité viticole	p.12
Quel avenir pour le jardin des plantes ?	p.15



Couverture : la roseraie en 2016.

© Ville de Saumur

1. et 2. La station viticole en 1921. Extraits du plan dressé par V.P. Brunel

© Bruno Rousseau. Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire

FOCUS

LE JARDIN DES PLANTES DE SAUMUR



**Une
expérience
viticole
1840 -1967**

Ville de
SAUMUR

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE**

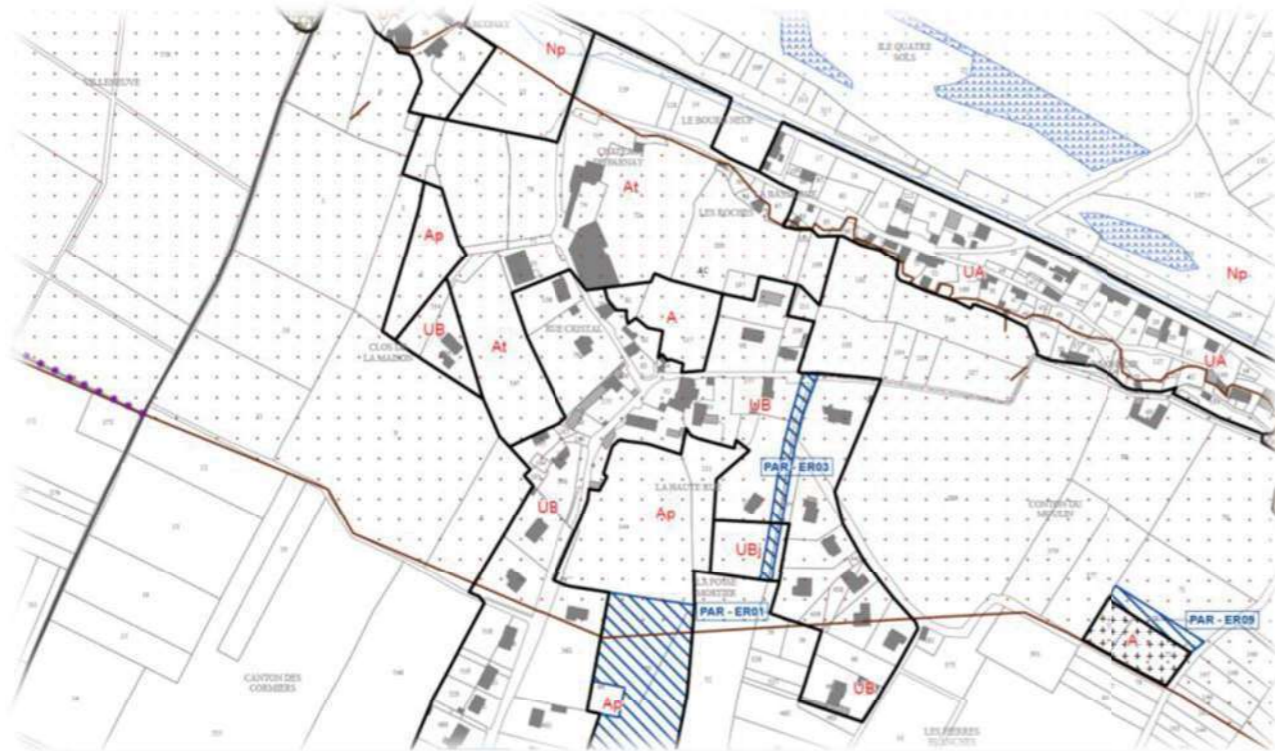
La promotion des paysages pastoraux traditionnels est également renforcée.

En terme de valorisation de la perception du Val de Loire, il est notamment précisé à hauteur du projet que le parking le long de la RD 947 doit « être créé dans un **souci d'intégration paysagère poussée** », que les vues vers le coteau bâti doivent être préservées, de même que les murs de clôture existants.

7.2 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal [PLUi]

Le projet de PLUi secteur Saumur Loire Développement a été approuvé par délibération du Conseil communautaire le 5 mars 2020.

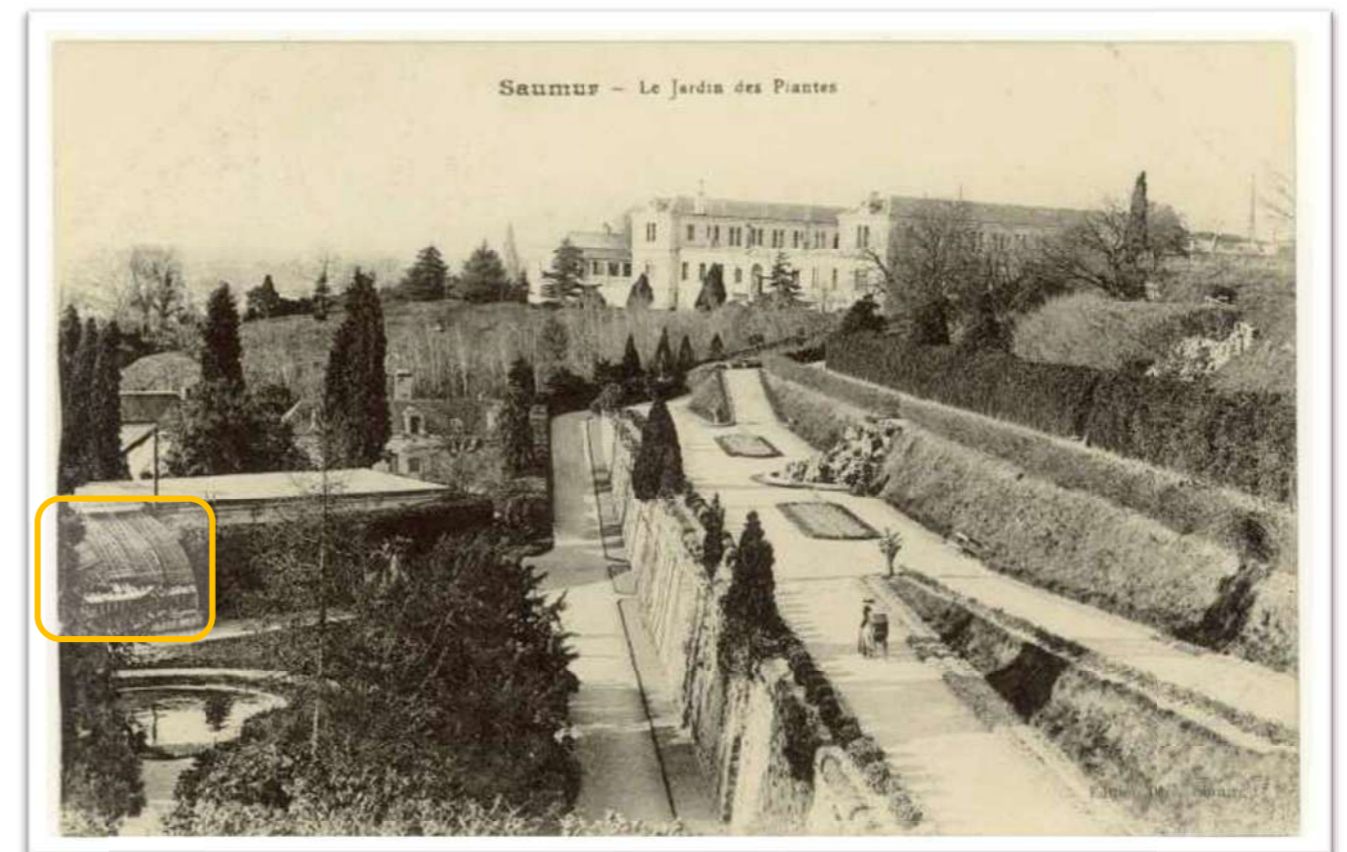
CLASSEMENT DU ZONAGE CONCERNÉ : At



At : Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) agricole à vocation touristique

Sont autorisés :

- Commerces et activités de service
- Restauration
- Commerce de gros
- Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- Hébergement hôtelier et touristique
- Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés
- Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés



Le jardin des plantes et ses rampes d'accès au clos de vignes, années 1900-1910
© Archives municipales de Saumur

Afin de conserver une totale logique de réversibilité de nos constructions et dans un respect patrimonial du bâti viticole présent sur le territoire, nous avons donc fait le choix principal de la construction à ossature bois avec couverture ardoise.

Nos bâtiments principaux seront donc de forme simple combinant des volumétries à bases rectangulaires.

Une (ou des) serre adossée ou à double versant inspirée des serres du jardin des plantes de Saumur ou celle de « Rose Charmeux » dans le jardin Salomon (Thomery), est prévue, afin de donner écho aux serres d'expérimentation qu'Antoine Cristal a pu rencontrer dans ses recherches et dont l'école de greffage était possiblement le substitut.

Dans cette même approche historique, différents ouvrages sont prévus pour donner échos au « clos entre les murs » notamment l'édification de murs de pierres calcaires (tout venant) qui jalonnent le parcours de visite sur le plateau.

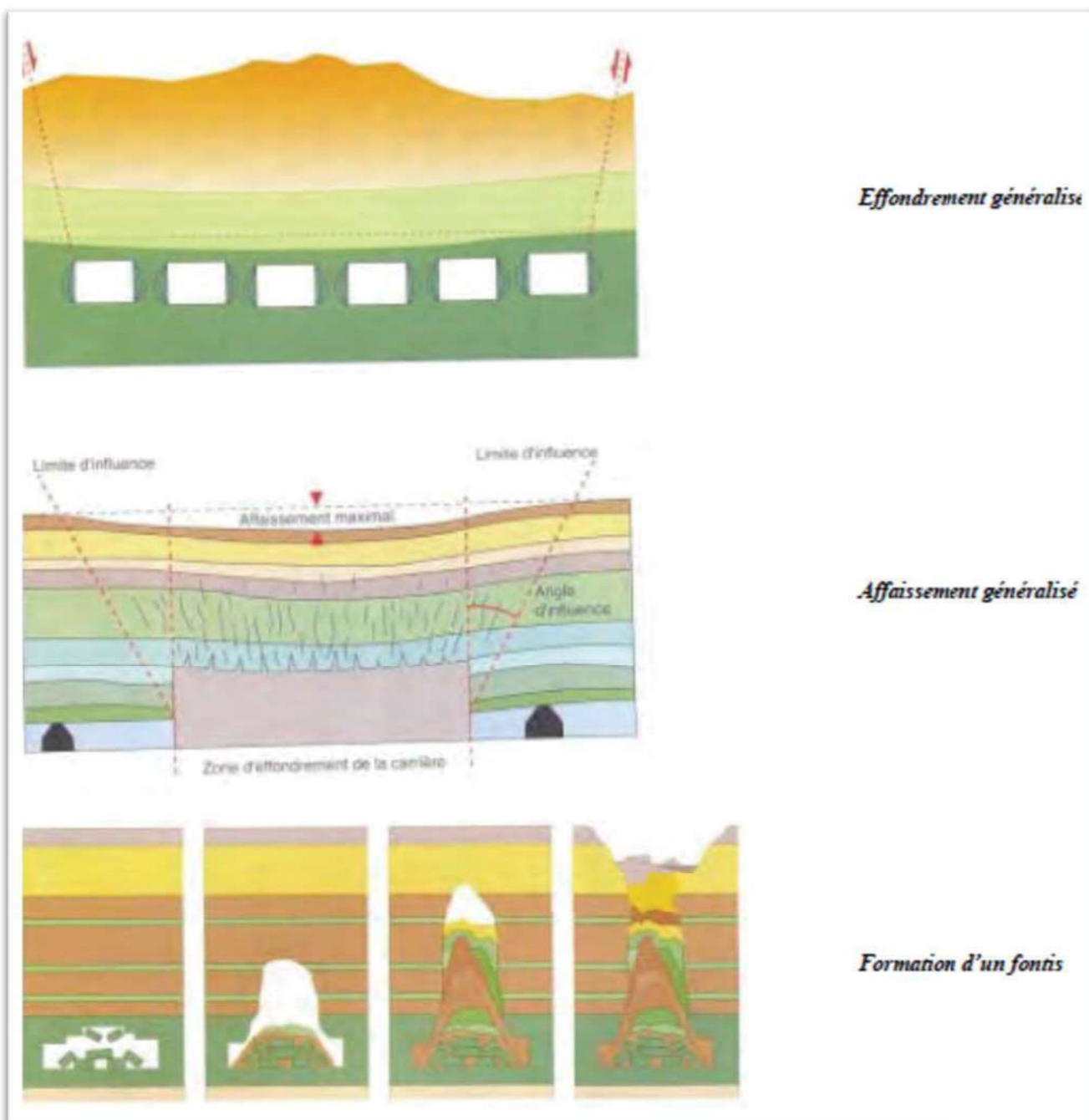
De manière très synthétique (et donc un peu schématique), les aménagements paysagers et édifications prévus cherchent à la fois à s'inspirer et à projeter au XXI^{ème} siècle les enjeux, aspirations et formes du jardin (station) viticole de Saumur (cf annexe N° 1).

- Enfin, il s'agit de donner à voir, à ressentir, à appréhender le paysage ligérien, ce qui le caractérise, et notamment la place de la vigne (cépages, modes culturels, architecture vernaculaire, etc.) dans la construction de celui-ci.

Cette culture de la vigne, c'est également un appel à l'émerveillement, au beau, au paysage, etc..., au travers de l'étonnante diversité des palissages, de l'art topiaire, à travers ce parcours sur le haut du coteau du Domaine de Parnay.

Les nécessaires édifices à construire seront donc une évocation des loges de vigne, des ateliers et cabanes de vigneron, des serres (notamment celles présentes au XIXème au jardin viticole de Saumur et à Thomery).





Source : DDT 49, Plan de prévention des risques naturels mouvement de terrain – Instabilité du coteau de Saumur à Montsoreau, Dossier d'approbation, novembre 2007, p.13

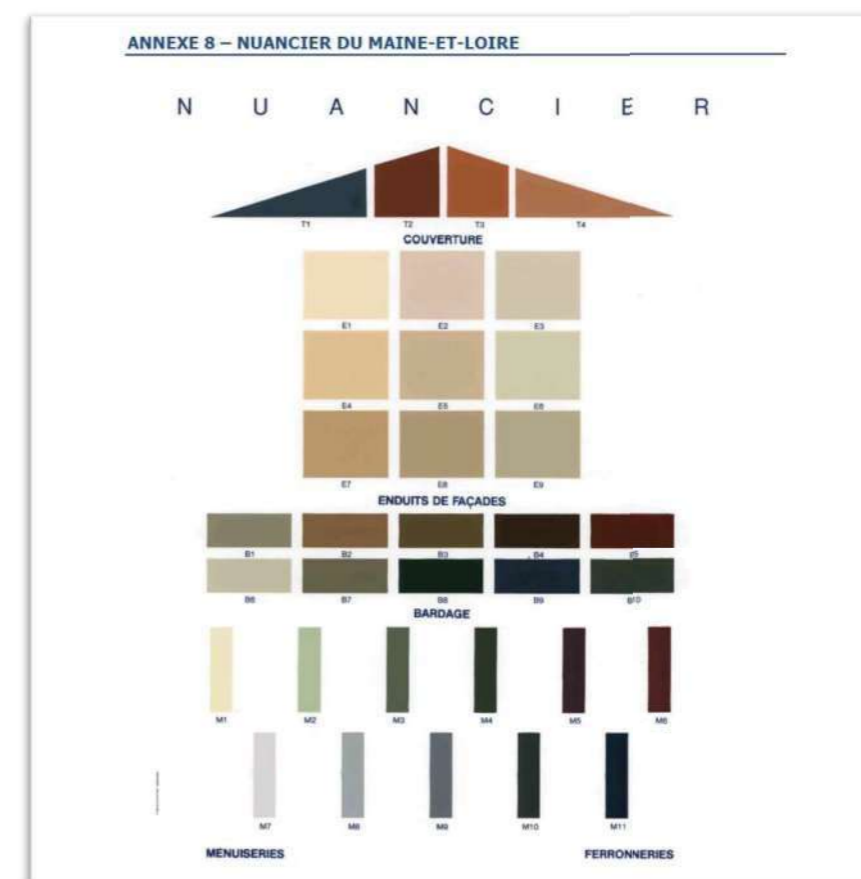


État général des vestiges de l'école de greffage.



Vue de l'école de greffage depuis le haut du plateau.

Malgré le travail de recherche historique, confié sur plusieurs années à l'universitaire Geoffrey RATOUIS, spécialiste notamment du Saumurois et de l'histoire industrielle et viticole, aucun élément tangible ne permet d'affirmer ou de discerner avec précision le ou les usages de cette « école de greffage ».



MENUISERIES – FERRONNERIES		BARDAGE		COUVERTURE	
NUANCIER	REFERENCE RAL	NUANCIER	REFERENCE RAL	NUANCIER	REFERENCE RAL
M1	RAL 1015 ou 1013	B1	RAL 1019	T1	RAL 7024 ou 7031
M2	RAL 6021	B2	RAL 8001	T2	RAL 8024
M3	RAL 6003	B3	RAL 8025	T3	RAL 8023
M4	RAL 6020	B4	RAL 8014	T4	RAL 3012
M5	RAL 8017	B5	RAL 8015		
M6	RAL 8015 ou 3005	B6	RAL 7032	ARDOISE	pente 37°/45°
M7	RAL 9002	B7	RAL 7002		
M8	RAL 7004	B8	RAL 8009	TUILE	pente 30°/35°
M9	RAL 7037	B9	RAL 5008		
M10	RAL 7043	B10	RAL 7022		
M11	RAL 5004				

TABLEAU DE CORRESPONDANCE AVEC LE NUANCIER 49

ENDUIT DE FAÇADES

NUANCIER	PAREX	WEBER & BROUTIN	EGID	PRB	VPI	St Astier
E1	O30 beige orangé	016 ton pierre	005 ton pierre	028 azay le rideau	1024 roche	
E2	R30 rose paille	222 beige rosé	232 terre rosée		45 vieux rose	teinte 22F
E3	T10 greige	203 cendre beige clair	105 cendre beige	757 gibratta	912 gris beige	
E4	R40 pétale rose	049 ocre rouge	073 ocre rouge	191 calédonie	69 terre clair	
E5	T90 terre rosée	086 ocre rose	275 greige	020 val de loire	1033 beige sable	teinte 29M
E6	T80 beige	reige soutenu 212 terre	269 tuffeau vert	012 vallée de séure		
E7	O70 ocre clair	304 ocre doré	186 orange pastel	017 champagne	70 brun clair	teinte 25
E8		215 ocre rompu	085 marron	518 kenya	40 chamots	
E9	T60 terre feutrée	105 brun vert	201 brun vert	040 cevennes		

7.3 Monuments historiques

Le projet se trouve au point de convergence des périmètres de protection (rayon 500 mètres) de 3 monuments historiques, dont l'un comporte 2 ensembles distincts. 3 sur 4 sont à la limite du rayon de 500m.



Extrait de l'Atlas des patrimoines, ministère de la culture. Consulté le 4/11/2019. Pour des raisons de lisibilité, la zone de protection des berges de Loire qui s'étend jusqu'au clos d'entre les murs, n'est pas représentée.

Église de Souzay-Champigny | Monument Classé

L'église de Souzay-Champigny se trouve sur la crête du coteau du village du même nom. A la différence de Parnay, le village s'est fort étendu sur le plateau et autour de l'église qui est aujourd'hui ceinturée des murs des propriétés adjacentes.

Située à tout juste 500m du château de Parnay, l'église n'a aucun lien avec le village voisin en raison du plateau viticole bombé qui les sépare tant physiquement que visuellement.

Avec un horizon de vignoble continu, l'église de Souzay-Champigny s'inscrit dans une relation plus ténue, voire discontinue et semble appartenir à un ensemble paysager en partie distinct du projet.

Clos d'entre les murs – Clos | Monument Inscrit

Le clos d'entre les murs, se trouve également à une distance de 500m, plus ou moins 100m au Sud du site, à une altitude légèrement supérieure. La vue descend donc progressivement vers le Château de Parnay qui n'est toutefois pas directement visible grâce à plusieurs parcelles intermédiaires, construites ou non, plantées ou non, entre les 2 sites.



Vue vers le château de Parnay depuis le sud du clos d'entre les murs. Les vignobles et l'inversion du relief masquent les vues directes.



Vue vers le château de Parnay depuis l'ouest du clos d'entre les murs (à gauche sur la photo). Les vignobles et l'inversion du relief masquent les vues directes.

Le Clos d'entre-les-murs fait partie intégrante du grand plateau viticole qui domine la rive Sud de la Loire ; il n'a pas de lien avec les villages qui se sont établis le long du coteau. Il n'est donc pas impacté par le projet, dont il ne fait pas partie (au titre du parcours de visite).

Clos d'entre les murs – Vestiges de l'école de greffage | Monument Inscrit

En l'état actuel, les vestiges de l'école de greffage menacent ruines et nécessitent des travaux de préservation. Le réemploi, dont la réhabilitation, est une façon de sauvegarder d'assurer un avenir à long terme à ce bâtiment et l'histoire qui lui est liée.

L'aménagement du jardin au pied du « temple », au-delà de mettre en valeur le bâtiment et de le relier au château et au village de Parnay, donne aussi une clé pour comprendre ce qui est caché derrière.



Vue vers Parnay depuis Souzay-Champigny. La crête du plateau entre les deux villages marque l'horizon, il n'y a aucune vue directe possible.



Seul élément visible, les cimes des arbres de la parcelle boisée (largeur 50m) à l'arrière de l'école de greffage.

Avec un horizon de vignoble continu, l'église de Souzay-Champigny n'a aucune relation directe avec le projet développé ici, ni même aucun lien avec la partie Ouest du village de Parnay. Elle appartient à une entité différente et n'est donc pas impactée par le projet.

Église de Parnay – Monument Classé

L'église de Parnay, avec la cure, est le seul ensemble construit sur la crête du coteau de Parnay. Elle domine les deux vallons et auréoles villageoises de Parnay qui lui sont liées.

Par rapport au projet, l'église se trouve à une distance de 500m, plus ou moins 100m à l'Est du site, à une altitude légèrement supérieure.



Vues vers le plateau du château de Parnay depuis l'église de Parnay. Les constructions basses existantes sont en grande partie masquées par les vignobles entre les deux. Les futures constructions, de hauteur similaire, ne seront pas plus visibles. Les plantations prévues achèveront de les masquer.



Le fait de s'inscrire dans la continuité du développement villageois traditionnel, en terme d'implantation, de densité et de gabarit permet à ces nouvelles constructions d'intégrer la relation qui existe entre le village historique et l'église sans dénoter. Le choix des matériaux, structure et habillage en bois naturel couvert d'ardoise vise à les rendre les plus discrets possible car ils sont fort proches de la crête du coteau et ne peuvent pas concurrencer l'église et la cure sur cette ligne de crête/horizon.



Église de Parnay | Monument Classé

L'église de Parnay, avec la cure, est le seul ensemble construit sur la crête du coteau de Parnay. Elle domine les deux vallons et auréoles villageoises de Parnay qui lui sont par conséquent liées. Isolée sur le plateau viticole, elle offre des vues sur les deux noyaux villageois qui apparaissent au creux des vallons. Le front bâti visible est peu dense, peu structuré (développement spontané, rustique, pittoresque) et partiellement masqué par la végétation des jardins autour des constructions. Par rapport au projet, l'église se trouve à une distance de 500m, plus ou moins 100m à l'Est du site, à une altitude légèrement supérieure.

L'église de Parnay est l'un des marqueurs visuels et historiques de la « cote saumuroise ».



Parnay - l'église Saint-Pierre. Isolée au milieu des vignes, sur le rebord du coteau qui domine la Loire à Parnay, la petite église Saint-Pierre est devenue l'emblème de ce que l'on appelle « la Côte », chapelet de villages bordant le fleuve royal, de Saumur à Montsoreau. Photo SFR OF - Philippe CHÉ



Clos d'entre-les-murs | Monument Inscrit

Le clos, de l'ensemble du Clos d'entre les murs, se trouve également à une distance de 500m, plus ou moins 100m au Sud du site, à une altitude légèrement supérieure, sur le plateau viticole. Bien que ce plateau descende progressivement en direction du coteau, il n'y a pas de véritable lien avec le village de Parnay qui se trouve niché dans le creux du vallon, comme dans le cas de l'église de Souzay-Champigny.





Vue des parkings 3, 4 et 5 depuis la rue Antoine Cristal. Les parkings n°4 & 5 occupent la parcelle construite au centre. L'annexe technique et l'enclos (P5) sont réalisés en bardage vertical, comme sur les deux constructions adjacentes.

Le parking n°4 jouxte immédiatement le parking n°3 et occupe une parcelle anciennement construite. Une jonction existe entre les deux. Situé à front de rue, les anciens accès et délimitation de la propriété sont maintenus, voire étendus, afin que la nouvelle fonction de la parcelle ne soit pas directement perceptible depuis la voirie.

Pour ce faire, un muret ou des plantations sera ou seront implanté(es) entre le parking 4 et la rue Antoine cristal. L'aspect de front bâti à l'entrée du village est ainsi préservé et ne donne pas l'image d'un vaste parking.

Le fond du vallon, à la jonction des parkings 4 et 5 sera traité de manière à rappeler la fonction première de cette caractéristique topographique, à savoir permettre l'écoulement de l'eau du plateau vers la vallée de la Loire.

Analyse des impacts

Par rapport à la réglementation

Le projet suit précisément les prescriptions du PLU. Toutefois, rien n'est précisé à propos d'une utilisation agricole (vignoble) en zone Np1, actuellement en prairie, et transformée en vignoble en situation projetée.

Cette parcelle, dans la continuité du travail d'Antoine Cristal, pourrait être traitée de manière expérimentale et exemplaire en matière écologique.

Par rapport au paysage

Le projet à l'ambition de s'intégrer au mieux à son cadre, tout en l'améliorant là-où c'est possible et sans manifestation ostentatoire. Le gros de l'infrastructure prend place dans des constructions existantes, éventuellement à restaurer ou à reconstruire, ou dans des

Clos d'entre-les-murs : vestiges de « l'école de greffage » | Monument Inscrit

Les vestiges de l'école de greffage font face au Château de Parnay, à moins de 100m à l'Ouest de celui-ci. Il ne subsiste qu'une section de façade avec un fronton triangulaire et des murs latéraux très dégradés (étançonnés). Il ne subsiste ni toiture, ni châssis ou autre volet, porte, etc.

Les murs latéraux sont en partie en soutènement de terre et en partie aériens, le mur du fond est en soutènement avec quelques percements vers l'intérieur du coteau.

Les vestiges témoignent du rôle de l'école de greffage (dont des interrogations subsistent sur les usages réels) dans l'histoire du vignoble angevin et tourangeau et de leur position sur le méridien de Greenwich.



8. ANALYSE PAYSAGÈRE



Carte de Cassini | Feuille N°66 Richelieu Saumur | Source gallica - BNF



Focus sur la feuille 66 de la carte de Cassini au niveau de la « cote saumuroise » et emprise du projet [encadré jaune]



Vue vers le parking n°2 (existant, à gauche) et le parking n°3 (prairie, à droite), depuis la terrasse de la « Coulée du Méridien ».
Le parking n°3 est presque totalement invisible depuis la voie publique.

Le parking n°3 occupe la moitié inférieure de la prairie sur laquelle il est implanté. Cela réduit les volumes des terrassements, mais aussi et surtout, cela évite d'étirer le parking sur le flanc du vallon. La partie la plus perceptible de la prairie est maintenue, préservant ainsi l'aspect ouvert du vallon.

Ainsi, le parking n°3 est lui aussi totalement invisible depuis la D947 grâce aux murs qui cernent les propriétés entre les deux. Il est ponctuellement visible depuis la rue Antoine Cristal, mais disparaîtra facilement derrière un muret ou des plantations. Il est traité comme les deux autres parking.



Vue des parkings 3, 4 et 5 depuis les terrasses viticoles.
Le parking n°3 n'occupe que la partie inférieure de la prairie.



Les murs d'enceintes en pierre locale, omniprésents.
Ils peuvent masquer les vues directes sur le parking, sans pour autant fermer la perspective sur le vallon.

Les parkings 2, 3, 4 et 5 sont disposés tout autour de l'ancien chai et de l'annexe technique (bâtiment noir sur les photos ci-dessous). Afin de ne pas dénaturer l'entrée de village, des surfaces plus réduites calées sur le parcellaire existant ont été privilégiées à une grande superficie (trop) régulière, type parking de supermarché.

Ce respect du parcellaire permet une meilleure intégration de l'ensemble dans le village et offre plus de possibilités de masquer des vues, grâce notamment à des murets ou des haies de séparation.

Le parking n°2, déjà existant, se trouve le long de la rue Antoine Cristal et n'est pas visible depuis la D947. Il dépend actuellement de l'annexe technique qui se trouve juste derrière et fait donc également office de plateforme de manœuvre. Face à l'entrée principale du château de Parnay, il sera paysagé et réaménagé en place ouverte sur la rue Antoine Cristal.

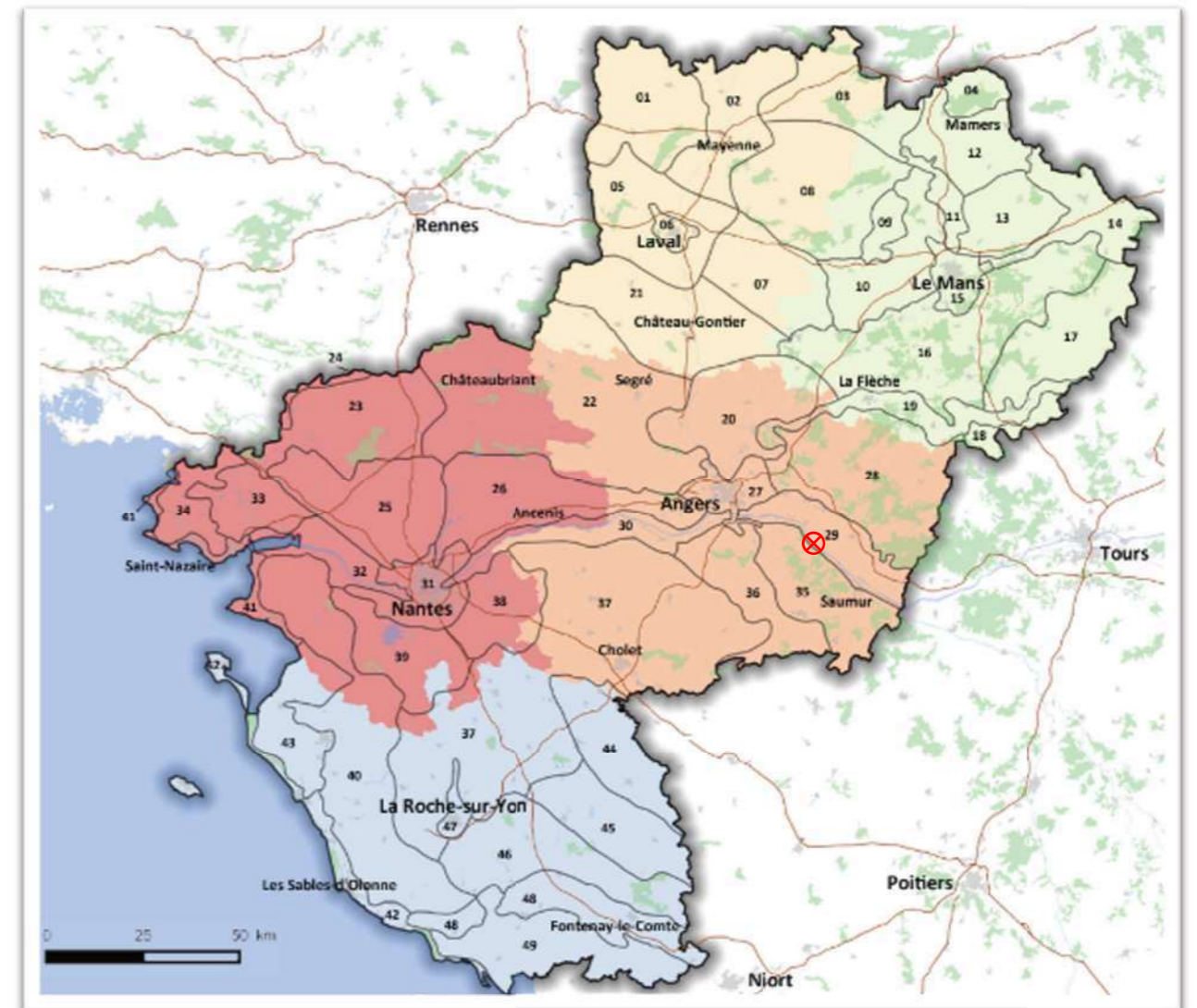


Vue vers le Parking n°1. Par ailleurs, les deux parkings actuels du chai sont totalement invisibles depuis la D947.

8.1 Contexte paysager général

L'atlas de paysages des Pays de La Loire, publié en 2016 sous la direction de la DREAL des Pays de La Loire, vise à identifier et caractériser les paysages de la région. C'est une synthèse des connaissances d'acteurs multiples qui constitue une base de travail fondamentale pour la compréhension des paysages et de leurs enjeux.

Située dans le département de Maine et Loire, la commune de Parnay se trouve sur la rive sud (gauche) de La Loire, en amont de Saumur. Elle fait donc partie de l'unité paysagère 29 « Val d'Anjou » selon la classification de l'atlas de paysages.



Carte des unités paysagères des Pays de La Loire, Atlas de paysages des Pays de La Loire, DREAL des Pays de La Loire, consulté le 6/11/2019.

La rive gauche de La Loire est généralement marquée par un coteau abrupt proche du lit du fleuve, entrecoupée çà et là de petits vallons perpendiculaires servant souvent de support à des noyaux urbains/villageois plus importants. Historiquement, l'urbanisation tend à s'étirer en pied de coteau. La crête et le plateau, inclinés vers le fleuve, sont généralement boisés ou cultivés. La Loire, bien que son lit majeur soit très proche du pied du coteau, n'est que peu visible, masquée par une ripisylve plus ou moins large et dense.



La seconde thématique développée est celle du jardin potager (de type permaculture) et du verger, plus traditionnels, probablement présents à cet endroit à une époque, avant que l'on y construise un terrain de tennis. Ils sont implantés le long des murs d'enceinte et au fond du vallon, plus plat, plus humide et plus propice à la tenue de ce type de jardin. Situé à proximité du restaurant, la production pourra y être utilisée. Cette parcelle verra également la présence de bassins (type « mare ») recueillant l'ensemble des eaux pluviales du bassin versant, et servant à alimenter en eau le potager et le verger mais aussi à accueillir une plus riche biodiversité.

Stationnement

Cinq aires de stationnement sont prévues, l'une le long de la D947 (P1) et les autres en retrait dans le vallon, face à l'ancien chai (P2, P3, P4 et P5). Elles sont toutes situées à moins de 150m de la D947, route d'accès principale, ce qui permet d'éviter de rentrer dans le centre du village dont les rues étroites et sinueuses ne peuvent pas absorber un trafic trop dense en toute sécurité.

Le parking le long de la D947 disparaît facilement derrière un mur d'enceinte ou une haie périphérique dont la hauteur est réglée pour ne pas provoquer de fermeture visuelle. Une parcelle est maintenue en prairie pour assurer la continuité du vallon et son lien à la Loire, seule la partie qui fait directement face au château de Parnay est aménagée en parking.

Afin de l'intégrer au parcellaire villageois, il sera agrémenté de quelques arbres (frênes têtards ou fruitiers ornementaux par exemple), parcimonieusement, pour ne pas fermer la vue sur le coteau alors que l'on peut profiter d'un rare dégagement suffisamment grand.



Une levée de terre masque déjà en partie les voitures stationnées.
Un muret correctement réglé permettra « d'effacer » le parking.



Vigne jardin en éventail, entrée de village de Turquant.
Google Earth, consulté le 17/01/2020.

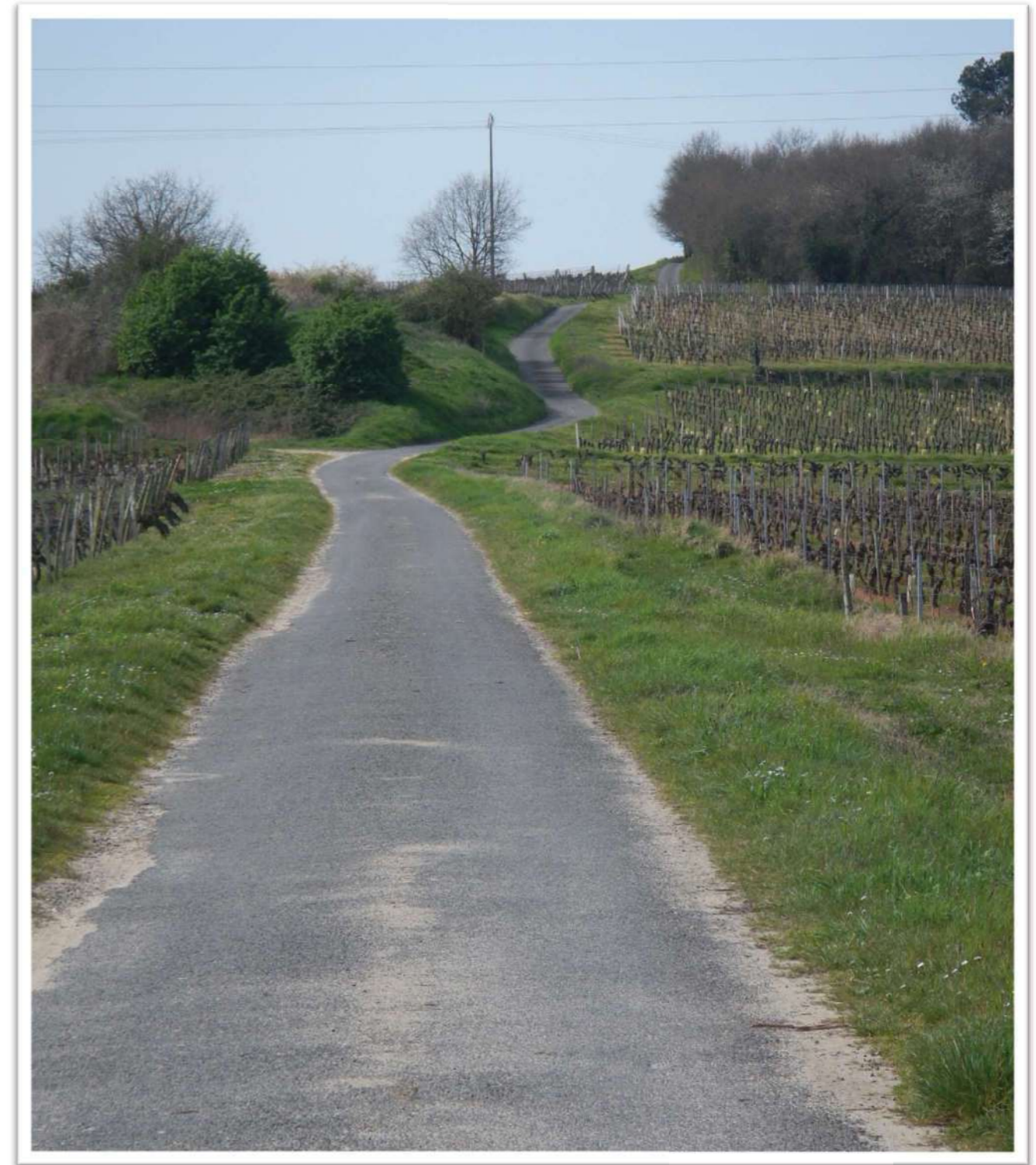


Vigne jardin en labyrinthe, domaine de Vignole à Turquant.
Google Earth, consulté le 17/01/2020.

Un restaurant gastronomique est construit sur les vestiges de l'école de greffage, en intégrant et en s'alignant sur la façade qui subsiste encore. Deux serres, inspirées par celles du jardin de Salomon (Thomery), prendront place de part et d'autre de cette façade, et dans lesquelles les salles du restaurant s'installeront. Aucune autre construction n'est envisagée à proximité, ni dans le vallon vers le château de Parnay.

Le jardin qui lui fait face est aménagé selon deux thématiques, dont une consacrée à la vigne. Comme pour le plateau, ce jardin viticole s'affranchira des codes viticoles traditionnels pour se parer d'une dimension symbolique (incarner les vignobles du val de Loire), d'une dimension artistique (incarner les 13 cépages de Loire) mais aussi d'une dimension pédagogique (donner à voir et à comprendre l'encépagement du val de Loire).

Le long de la rive Sud de la Loire, entre la confluence Loire et Vienne à Candes-Saint-Martin et Saumur, le plateau est couvert de vignes sur une bande d'environ 2km de largeur, à l'exclusion de tout autre occupation : boisements, prés ou autres cultures. Cette bande continue est entrecoupée de quelques villages, Montsoreau, Turquant, Parnay et Souzay-Champigny, nichés dans le creux de vallons. Là, les vignes sont remplacées par des jardins, souvent ceinturés de mur et les terrains difficiles (escarpés) sont laissés en friches ou maintenus boisés.



Tous les terrains exploitables, c'est-à-dire suffisamment plan, sans accident de terrain, sont couverts de parcelles de vignes plus ou moins grandes et généralement géométriques. Les vignobles sont organisés en lignes rectilignes parallèles et régulièrement espacées sur chaque parcelle. La régularité stricte des vignobles est cassée par le parcellaire varié (formes et dimensions), les chemins et routes de liaison, et par l'orientation des vignes d'une parcelle à l'autre. Le paysage reste donc globalement ouvert, et, pour autant que l'on dépasse la hauteur des vignes, avec une topographie apparente.



D'une manière générale, la population qui s'est établie sur cette rive du fleuve, s'est d'abord installée entre le coteau rocheux et la Loire, en se concentrant autour des vallons transversaux qui offrent plus d'espace. La place est malgré tout limitée, les rues sont étroites et cernées de murs, comme pour marquer et protéger de petits lopins de terre chèrement acquis. Les bâtiments qui y ont été construits paraissent avoir été positionnés pour profiter au mieux des caractéristiques de chaque parcelle plutôt que dans une volonté de planification urbanistique (disparité de forme, gabarit et alignement). Seules les constructions les plus récentes semblent avoir été soumises aux critères et aux règles actuelles.

- Etant donné que le parc se veut un concentré des vignobles de la Loire, et que le plateau est très exposé aux éléments, il est judicieux de prévoir l'une ou l'autre structure permettant de s'abriter.
- Un bâtiment est nécessaire pour abriter une personne ressource susceptible d'intervenir à tout moment en cas de besoin.
- Enfin, un abri fermé est nécessaire pour le rangement et la maintenance du matériel indispensable à l'entretien du plateau. Il est préférable d'installer ce service technique au plus près de son lieu de travail afin de minimiser les déplacements inutiles. D'autant plus que Parnay est un village compact aux rues étroites et sinueuses. On évite ainsi de lancer en plus sur les routes un « concurrent » aux riverains et aux visiteurs, ce qui ne peut être que bénéfique du point de vue de la circulation.



Image de référence : abris bois et couverture en ardoises.

Elles sont réalisées en matériaux nobles, bois et ardoise du pays, pour s'intégrer au mieux. Les tons plus sombres se fondent mieux à distance dans le paysage et offrent moins de contrastes qu'une construction en tuffeau par exemple.

Il a été choisi de diviser et de disperser toutes ces constructions sur l'ensemble du plateau de manière à les intégrer au mieux :

- Il n'y a pas de concurrence entre les fonctions des différentes constructions, la visite guidée n'est pas perturbée par les bruits d'un atelier de mécanique ou le brouhaha d'une cage d'escalier ou d'un espace de restauration. Le gardien/jardinier n'est pas constamment dérangé par le passage des visiteurs.
- Les constructions peuvent être plus petites en surface, jamais plus imposantes que les autres bâtiments du village. Elles sont aussi plus faciles à intégrer et à faire disparaître dans le jardin. Plus petites signifie aussi plus légères, ce qui ne peut être que positif pour la viabilité des galeries souterraines. Enfin, leur coût est plus avantageux car elles restent dans des dimensions standards (constructions bois).





Insertion de l'hôtel dans le coteau et restauration du château et aménagement de leurs abords. Illustration NOVATIO.

Parc Oenotouristique

L'essentiel des installations d'accueil étant souterrain, la totalité du plateau est disponible pour y développer le parc oenotouristique, avec une place prépondérante pour la vigne et la végétation.

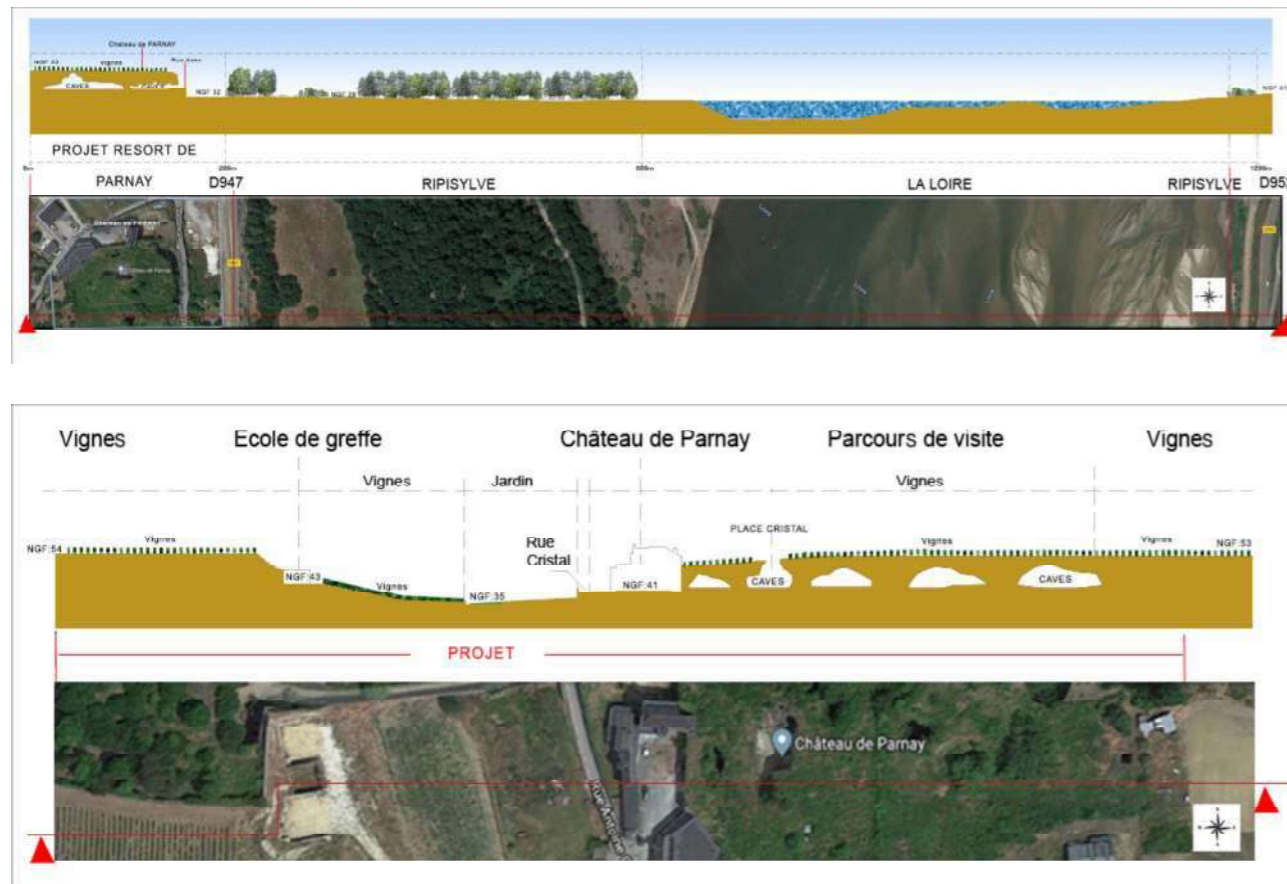
De par ses caractéristiques, le plateau de Parnay tient plus du jardin –ou du parc étant donné son étendue– que de la surface agricole type.

Voire d'une surface technique annexe à la production viticole, bien que l'on puisse accéder directement aux galeries depuis les routes principales du village. Il est enclavé dans le bourg, isolé du grand vignoble et fragmenté par des fontis.

De nouvelles constructions sont toutefois indispensables pour le bon fonctionnement de l'ensemble :

- Les cages d'escalier et d'ascenseur sont nécessaires pour passer du bas vers le haut, et inversement, pour tous les visiteurs, y compris à mobilité réduite. Ces structures doivent être à l'abri des éléments pour permettre un usage sûr et s'assurer de leur durabilité. Les fontis sont les passages les plus évidents, ils sont toutefois au maximum conservés au « naturel ».
- Une structure d'accueil reste nécessaire en surface, comme point de départ de visite guidée par exemple. De même qu'un espace de restauration et des sanitaires, pour les visiteurs de passage notamment.

Coupes topographiques générales du projet



Ensemble hôtelier

L'essentiel des installations d'accueil (hôtel, restaurant, etc.), dont l'impact en superficie et en volume est généralement majeur pour ce genre de projet, est établi dans ce cas-ci dans des constructions existantes ou dans les galeries souterraines.

En plus de procurer une expérience inédite, cela permet de peu ou ne pas toucher à l'aspect extérieur du coteau et du plateau. Les ouvertures et les fontis assurent la connexion de toutes ces installations au village et au plateau.

Le nouvel hôtel est intégré au coteau, à la manière des habitations troglodytes traditionnelles, avec néanmoins une façade apparente plus large et un agencement des baies plus contemporain.

À aucun moment sa toiture ne dépasse la crête du coteau et son caractère végétalisé renforce le lien avec la couverture végétale du plateau. L'utilisation de tuffeau en parement de façade assure une continuité avec les falaises naturelles de part et d'autre de l'hôtel.

8.2 Évolutions du contexte – Analyse de cartes et photographies aériennes historiques

Carte d'état-major 1839 (campagne 1840/41)



Extrait de la carte d'état-major de 1839, planche EM119NE4. Scan IGNF du 23/06/2009

La carte de 1839 permet de donner une indication sur le réseau viaire et l'étendue de l'urbanisation existante à l'époque. Des repères topographiques et les cours d'eau sont également visibles. Il est par contre difficile d'avoir une idée précise sur l'occupation des sols : forêts, cultures, etc.

La trame viaire a déjà acquis sa forme quasi définitive, certaines rue sont facilement identifiables, comme les actuelles rue Antoine Cristal, Haute Rue, Basse Rue, et Route de Saumur (RD947).

L'urbanisation s'étend déjà tout le long du pied du coteau, entre la Route de Saumur (levée) et le coteau. Au niveau de Parnay, elle s'étend aussi déjà dans l'axe des vallons transversaux à la vallée de la Loire, en particulier le vallon Est.

À l'Ouest, côté château, les constructions sont encore concentrée dans un périmètre proche du château [P] et ne s'étendent pas vers l'intérieur des terres.



Extrait de la photo aérienne du 08/06/1950, scan IGNF.

La photo aérienne de 1950 est la première qui permette une lecture détaillée de l'occupation des sols autour de Parnay.

La trame viaire actuelle est bien visible, avec peu de changement par rapport à la situation en 1950. La hiérarchisation des voiries se précise, entre les routes principales et les chemins secondaires.

L'étendue de l'urbanisation ne semble pas très significativement différente de la situation en 1850, avec une implantation principale le long du coteau et dans l'axe du vallon Est.

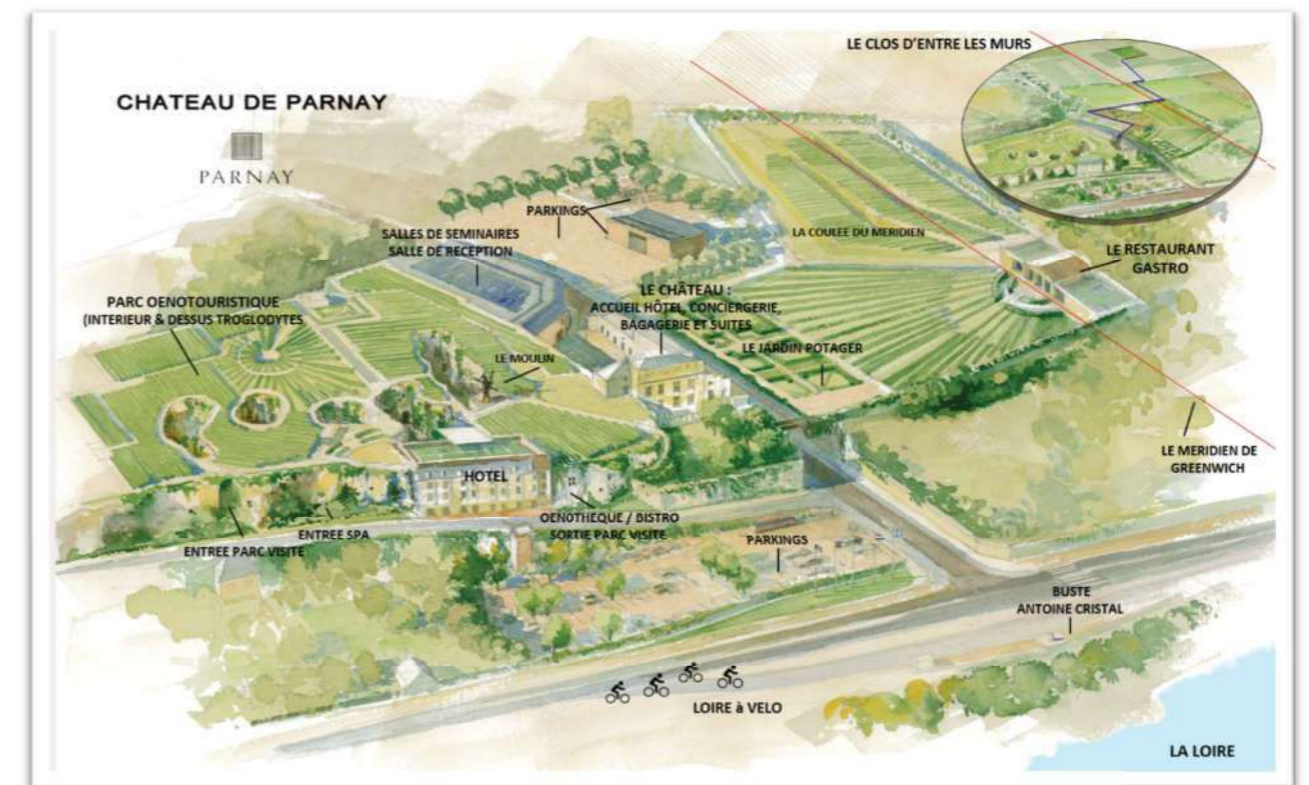
À l'Ouest, les constructions se concentrent encore autour du château de Parnay [P].

L'intérêt de cette photographie se trouve dans l'interprétation de l'occupation des sols que l'on peut en faire. La Loire se trouve dans le même lit majeur, mais on peut noter quelques différences dans le lit mineur, notamment grâce à l'île de Parnay qui se « déplace » au fil des crues du fleuve.

Pourtant, la bande de terre qui sépare le village de Parnay de la Loire [1] n'est pas différente de celle que l'on connaît aujourd'hui. En revanche, son utilisation est différente.

9. L'insertion paysagère du projet oenotouristique

Le projet vise à l'extension et la diversification des activités du Château de Parnay en mettant en valeur le Domaine et le patrimoine local. Il concerne le château proprement dit, le plateau à cavités troglodytes qui le domine et le débouché du vallon sur la vallée de La Loire jusqu'aux vestiges de l'école de greffage.



Représentation artistique du projet envisagé.

Cette image illustre de manière réaliste le projet mais n'en est pour autant une représentation exacte et fidèle (constructions annexes, position des arbres, etc.). Se référer aux documents de PC pour une représentation exactes de l'ensemble du projet (plans, coupes, élévations, etc.).

C'est l'endroit idéal pour un parc de loisirs culturels, axé sur la découverte des vignobles de la Loire, a fortiori quand l'on sait que le château de Parnay a été la propriété d'Antoine Cristal, acteur viticole majeur dans la région.

Le site a tous les atouts pour être attractif :

- Proximité de la Loire et de l'eau, encore visible depuis le haut du plateau.
- Position dominante sur les alentours, notamment sur une partie du village de Parnay et avec un panorama dégagé vers la rive Nord de la Loire.
- Présence de falaise et de cavités rocheuses, cavités largement accessibles.

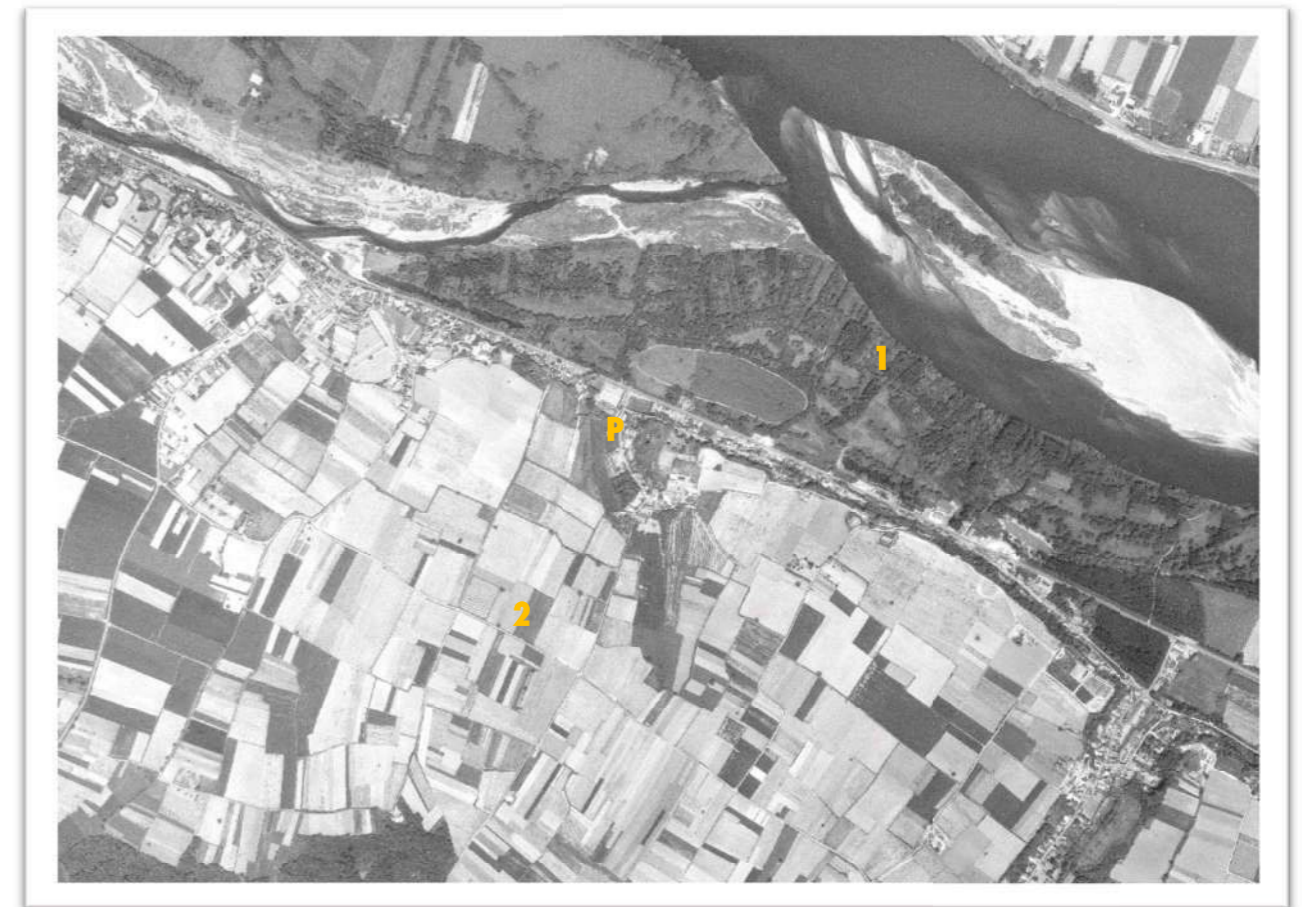
Elle est beaucoup moins boisée, manifestement exploitée en prairies découpées par un maillage bocager parfois dense. On notera la présence de plantations en grappes sur certaines parcelles (peupleraies ? vergers ?).

Au niveau du plateau, la situation n'est pas très différente de ce que l'on connaît aujourd'hui au niveau de l'affectation globale. Les superficies agricoles [2], majoritaires sur la photo et les superficies forestières [3] au sud (forêt de Fontevraud) sont presque identiques.

Le mode d'exploitation agricole est très différente, avec de nombreuses parcelles de petites dimensions et très allongées, avec une grande diversité de cultures (contrastes de couleur). La résolution de la photo ne permet pas de différencier les vignobles.

On notera également la présence de nombreux points noirs [4] répartis sur l'ensemble de la superficie agricole qui montrent une certaine densité d'arbres isolés, d'alignements d'arbres et de haies sur et entre les parcelles cultivées. L'on est toutefois loin du paysage cloisonné caractéristique d'un bocage (cf prairies au bord de la Loire).

Photo aérienne | 25 mai 1973



Extrait de la photo aérienne du 25/05/1973, scan IGNf.

En 1973, l'on notera le mouvement de l'île de Parnay par rapport à la photo de 1950. La trame viaire n'a pas changé et le développement urbain s'est surtout densifié sur ses noyaux historiques, sans s'étendre au-delà. La bande de terre entre Parnay et la Loire n'a pas changé en superficie, mais est de plus en plus boisée. Les prairies ne sont plus dominantes et le bocage se ferme avec des plantations arborées sur beaucoup de parcelles. La densité indique qu'il s'agirait plutôt de plantations à vocation forestière [1].

Sur le plateau, la répartition cultures/forêt est restée identique. L'exploitation agricole, elle, est en train d'évoluer. Les parcelles se font moins nombreuses et plus grandes, les formes très allongées tendent de plus en plus vers le carré [2]. Les cultures semblent aussi s'uniformiser (contraste des couleurs). La meilleure qualité de la photo permet de déduire que ce remembrement agricole se fait principalement au profit de la viticulture (rangs bien visibles par endroits).

La densité de points noirs dans les cultures est nettement réduite, acte la disparition d'un grand nombre d'arbres isolés, d'alignements d'arbres et de haies sur et entre les parcelles cultivées. Le paysage doit être très ouvert, avec de longues perspectives.

Photo aérienne | 26 avril 1985



Extrait de la photo aérienne du 26/04/1985, scan IGNf.

Le château de Parnay et ses dépendances concernées par le projet couvrent la totalité du débouché du vallon Ouest sur la Loire. Ce vallon en forme de « S » contourne la plateforme du château avant de monter vers le plateau viticole. Chose rare, il s'agit d'un vallon qui, bien que découpé en parcelles privées, n'a pas été totalement urbanisé et qui offre encore une vue, restreinte, sur le plateau cultivé à l'arrière du coteau. L'auréole villageoise ne s'est pas étendue dans la partie basse du vallon et se trouve donc en partie masquée par la plateforme du château.

Comme partout ailleurs, les parcelles sont délimitées par des murs d'enceinte haut de 2m ou plus qui limitent les vues mais n'éliminent pas totalement la perception d'ouverture. Ces murs contribuent également à masquer le front bâti qui se trouve en retrait dans le vallon.

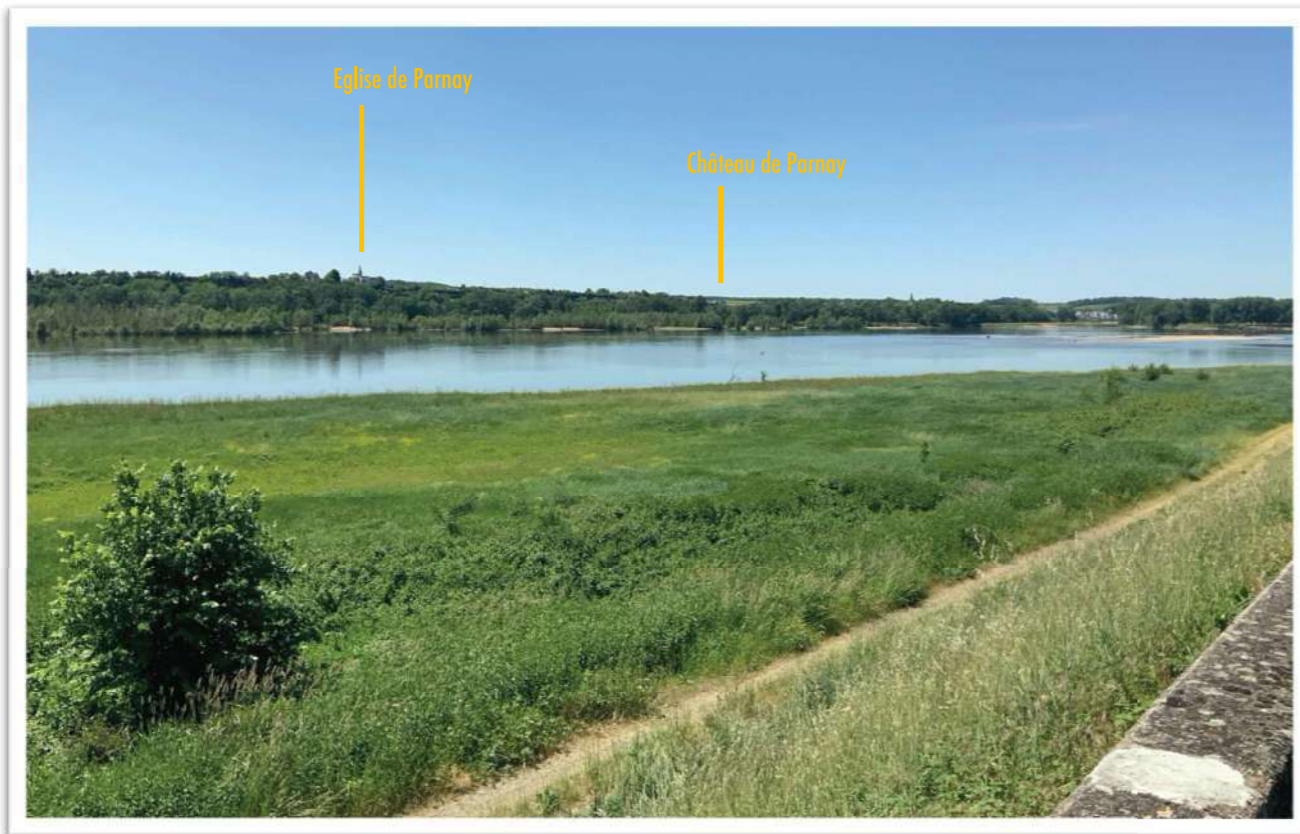


Ouverture du vallon et interruption de l'urbanisation entre Parnay et Souzay-Champigny.



Le château de Parnay ferme le versant gauche du vallon. Le fronton triangulaire des vestiges de l'école de greffage est visible en arrière-plan.

Le château de Parnay est le premier bâtiment construit dans le vallon et il est adossé au coteau. Le plateau qui surplombe le château a aussi la particularité de former un éperon



La Loire et le coteau de Parnay, depuis la D952, à hauteur de la Grande Dîme. Seule l'église de Parnay est reconnaissable. Le château se devine au centre de la photo.



La Loire et le coteau de Parnay, depuis la D952, à hauteur du Hameau des Trois Maillets. L'église de Parnay est reconnaissable sur la gauche, le château est noyé dans la masse.

En 1985, les tendances observées en 1973 se poursuivent ; la ripisylve entre Parnay et la Loire continue à se densifier, notamment à partir des nouvelles plantations forestières [1].

Si la répartition entre les surfaces agricoles et forestières sur le plateau au sud ne change pas, la viticulture continue à progresser au détriment des autres cultures, toujours avec une simplification du parcellaire, moins nombreuses, plus grandes et moins allongées. Les arbres isolés, alignements d'arbres et haies ont presque tous disparu sur le plateau viticole.

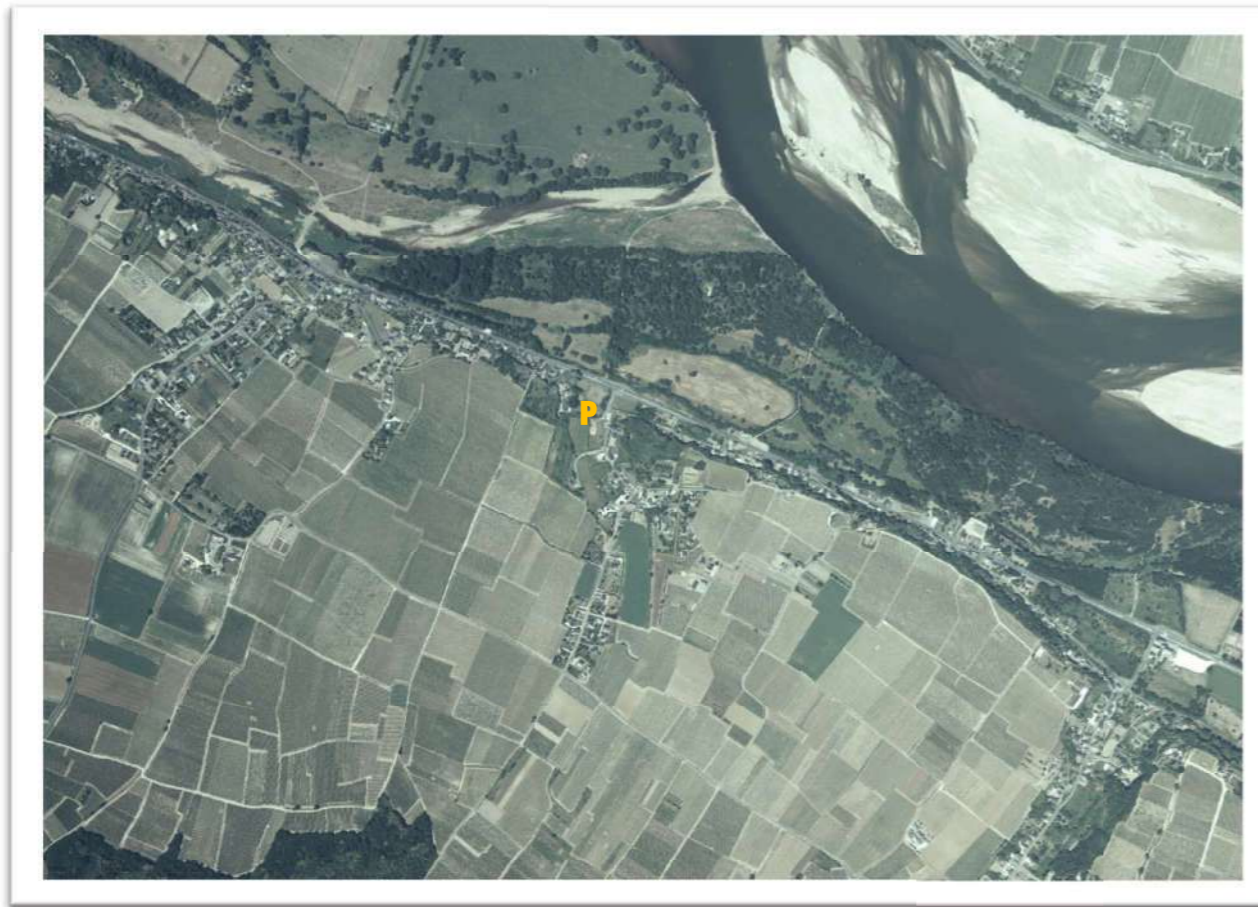
Par ailleurs, l'urbanisation commence à s'étendre sur le plateau le long des voiries dans l'axe des vallons transversaux à la vallée de la Loire. Les constructions sont étirées sur toute la longueur des axes, avec une faible densité dans un premier temps, notamment le long de la rue Antoine Cristal [2].

Photo aérienne | 1 juin 1997



Extrait de la photo aérienne du 01/06/1997, scan IGNf.

En 1997, les principales évolutions sont la poursuite de la conversion des terres agricoles en viticulture et la densification des zones qui avaient commencé à être urbanisées, comme la rue Antoine Cristal [1].



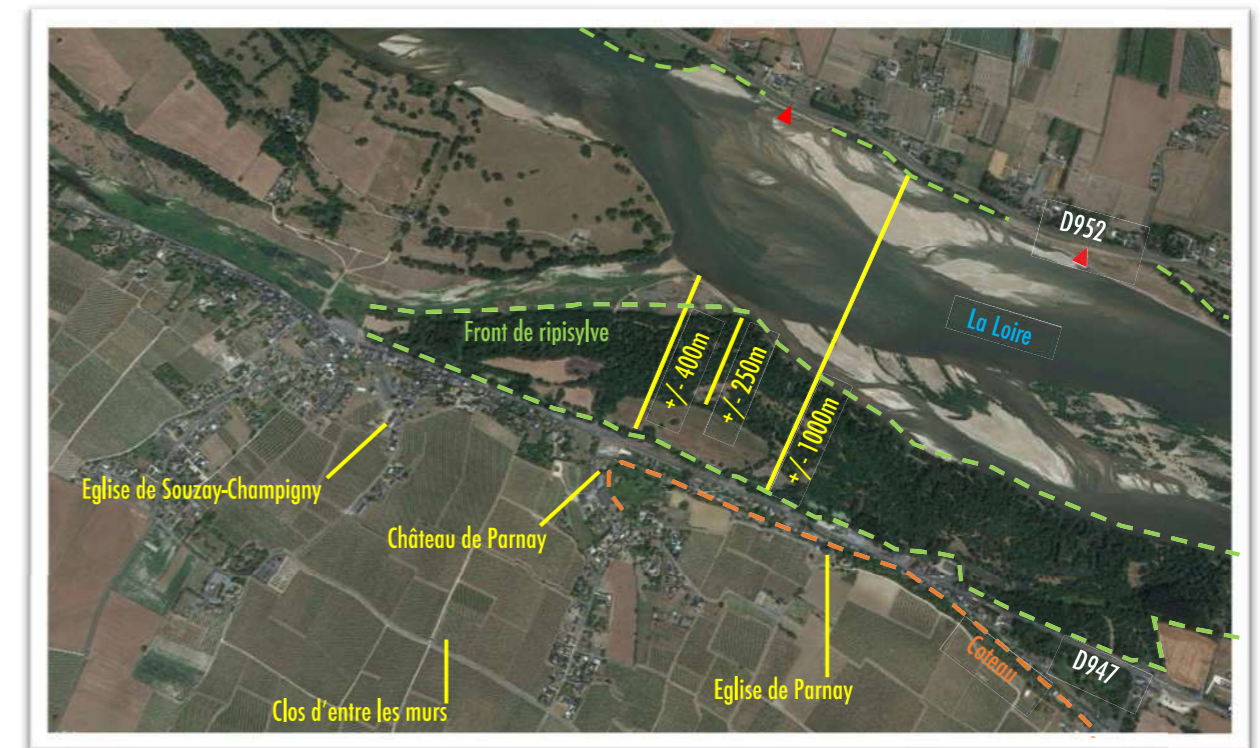
Extrait de la photo aérienne du 26/06/2002, scan IGNf.

La photo aérienne de 2002 ne montre pas de changements significatifs par rapport à celle de 1997.

Synthèse

La structure du paysage autour du village de Parnay est établie au moins depuis 1850 pour ce qui est des fondements :

- Lit majeur de la Loire, composé du lit mineur (parties en eau et îlots « mobiles ») et de la bande de terre entre le village et le fleuve
- L'urbanisation de pied de coteau, les noyaux villageois dans les vallons transversaux et la trame viaire entre les différentes implantations humaines (villages, champs, etc.)
- L'utilisation des sols sur le plateau en haut du coteau, avec une répartition très stable entre surfaces agricoles et surfaces forestières



Vue aérienne de la Loire et Parnay | Google Earth le 6/11/2019

L'église Saint Pierre de Parnay, classée comme monument historique, est l'un des rares bâtiments, avec la cure attenante, qui domine la crête.



Coteau de Parnay depuis la rive droite de la Loire.

La partie basse du coteau de Parnay est presque totalement masquée par la large ripisylve de la rive gauche, mis à part deux ou trois trouées ponctuelles sur l'urbanisation du deuxième niveau. Le haut du coteau est surtout perceptible grâce à l'église de Parnay et ses dépendances qui se détachent nettement à l'horizon. Le bandeau supérieur de la toiture du Château de Parnay se distingue entre les frondaisons de la ripisylve, pour le reste, la végétation du coteau et la ripisylve se fondent dans une masse verte uniforme.

Face à Parnay, La Loire ne se devine que par la levée sur laquelle se trouve la D947. Son lit proprement dit se trouve à une distance variable de 300m à plus de 400m de la levée. Cette bande de terre qui sépare Parnay de La Loire est en grande partie couverte d'une ripisylve dense qui ne mesure jamais moins de 250m de largeur.

Elle est entrecoupée ici et là de clairières/prairies et l'ensemble est en zone Natura 2000.

La Loire et la rive droite ne sont visibles que depuis le sommet du coteau, le cours d'eau apparaît comme un bandeau étroit et discontinu derrière la ripisylve de la rive gauche.



La Loire depuis le haut du Coteau, on perçoit la levée sur laquelle se trouve la D947 par l'implantation des arbres de la ripisylve.



La Loire depuis le haut du Coteau, en partie masquée par la ripisylve. La ligne de la levée sur la rive droite de la Loire est visible.

Depuis la rive droite de La Loire, du haut de la levée de la D952, à hauteur de Varennes-sur-Loire, Parnay n'est visible que par deux trouées dans la ripisylve sur 200m et 400m de longueur. De ces points de vue, le coteau de Parnay est distant d'environ 1km.

8.3 Focus sur la « zone-projet »

Photo aérienne | 8 juin 1950



Extrait de la photo aérienne du 08/06/1950, scan IGNF.

En 1950, on peut voir que le pied de coteau est déjà construit sur deux niveaux le long de la route de Saumur [1]. Le château de Parnay est également installé en pied de coteau, au débouché du vallon transversal. Le noyau villageois autour du château est concentré sur le carrefour de la rue Antoine Cristal et la Haute Rue, toujours en suivant le mouvement du coteau [2].

Les terrains face au château sont ouverts et non construits (agriculture, jardins). La vue sur le vallon n'est cependant pas totalement ouverte car on peut voir une parcelle boisée dense qui masque une partie du village [3].

Rien ne permet d'évaluer l'état de l'école de greffage (vestiges ?) à cette époque. Il semblerait que le terrain entre l'école et le château était occupé à ce moment par ce qui pourrait être un verger : alignements de points, arbustes ou petits arbres [4]. Le plateau qui surplombe le château ne semble que partiellement exploité (cultivé), il pourrait être pâturé [5].

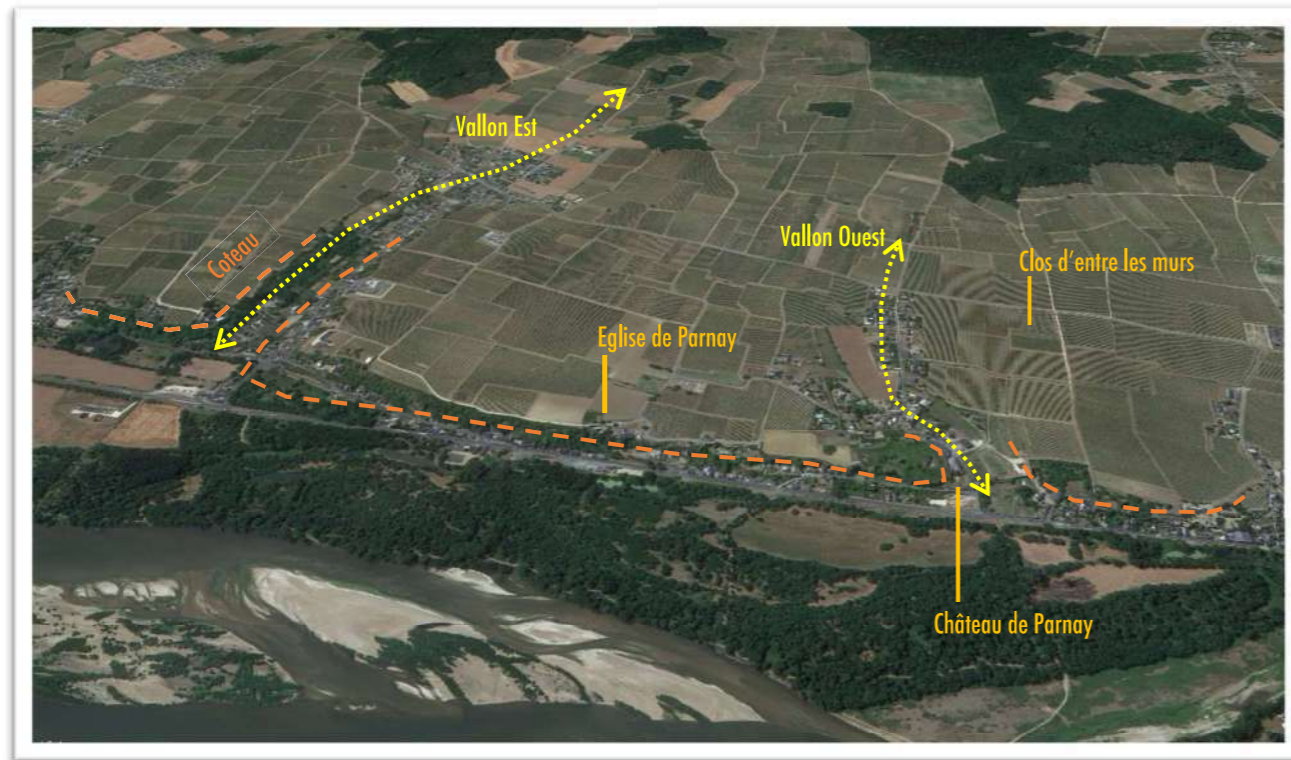


Double ligne d'urbanisation le long du coteau de Parnay.



Constructions troglodytes sur le deuxième niveau d'urbanisation.

8.4 Le contexte paysager parnaisien



Vue aérienne oblique du coteau de Parnay. Google Earth, consulté le 6/11/2019.

Il en va ainsi pour la commune de Parnay, avec un plateau totalement viticole, un développement urbain continu tout au long du pied du coteau et de la route départementale D947, et même sur deux niveaux dans ce cas-ci, et la concentration en deux centres villageois dans les deux vallons transversaux présents sur la commune.

Le vallon Est est matérialisé par la rue de Valbrun, et celui du côté Ouest, par la rue Antoine Cristal. Actuellement, le village tend à s'étendre sur le haut du plateau, faute d'espace disponible en pied de coteau.

Le pied de coteau est construit sur deux niveaux de manière discontinue. Le premier niveau est implanté directement le long de la D947, à gauche. Seule la mairie et l'une ou l'autre annexe au Château de Parnay occupent le côté droit de la route.

Quelques cavités troglodytes sont visibles mais ne sont pas la norme.

Le deuxième niveau est implanté à mi-hauteur, le long d'axes secondaires, comme la Basse Rue, soutenus par des murs construits. Le troglodytisme y est généralisé, que ce soit pour la construction principale (habitation) ou des annexes.

Plusieurs parcelles imbriquées entre les parcelles construites du village semblent être utilisées comme potagers ou comme vergers [6]. Au-delà de l'emprise villageoise, l'agriculture prédomine, avec un mélange de vignes et de cultures diverses dans un paysage très ouvert. Les pâturages, d'aspect plus bocager, semblent être réservés aux parcelles en contrebas de la levée de la route de Saumur, vers le Nord [7]. Les vues depuis la route de Saumur vers ces prairies et la Loire sont encore assez largement ouvertes, en raison d'une végétation assez basse (longueur des ombres) et discontinue.

Photo aérienne | 25 mai 1973



Extrait de la photo aérienne du 25/05/1973, scan IGNf.

En 1973, le village s'est densifié sur son emprise sans en sortir. Les parcelles face au château ne sont pas encore construites, mais leur affectation semble avoir changée. Beaucoup des vergers et potagers sont convertis en jardins, prairies (?) ou laissés en friche [1]. Seule certitude, les arbres/arbustes des vergers ont disparu.

L'école de greffage n'est pas plus visible, elle semble disparaître sous une prairie uniforme. Le terrain entre l'école et le château pourrait être planté de vignes orientées Nord-Sud [2]. La piscine et le double alignement de tilleuls sont visibles derrière le château de Parnay.

Le plateau au-dessus du château est pour partie laissé en friche [4] et pour partie cultivé ou pâturé [4]. La présence des fontis est déterminant dans l'utilisation des parcelles. Sur le plateau agricole, les parcelles de vignes prennent le pas sur les autres cultures et le paysage s'ouvre de plus en plus avec la disparition des arbres isolés, alignements et autres haies.

Du côté de la Loire, des parcelles de prairies ont été reboisées et la végétation existante a continué à se développer et à se densifier, notamment le long de la route de Saumur. L'une ou l'autre ouverture existe encore, mais la vision d'un front boisé continu se renforce.

Photo aérienne | 28 août 1980



Extrait de la photo aérienne du 28/08/1980, scan IGNf.

La photo aérienne de 1980 donne un bon aperçu de l'utilisation des sols, avec un bon contraste des différents types de végétation. D'une manière générale, l'emprise villageoise n'a pas changé depuis 1973, seule une maison a été construite sur le versant Ouest du vallon transversal [1].

Les parcelles de vignes, bien visibles, occupent une portion de plus en plus importante des surfaces agricoles, notamment autour de l'école de greffage [2] et sur une partie du

Vue aérienne | 2019/2020



Vue aérienne 2019/2020, extrait Bing Map, consulté le 23/04/2020.

En 2019/2020, l'urbanisation a continué de s'étendre, de manière limitée, le long de la rue Antoine Cristal. Côté Loire le front boisé continu et ferme totalement les vues vers le fleuve et la route de Saumur n'est plus qu'un couloir cerné d'un côté par le coteau et de l'autre par la ripisylve.

Le plateau en haut du château de Parnay est presque totalement en friche et les parcelles de vignes ont reculé. Les vestiges de l'école de greffage ont été nettoyés et les parcelles en aval sont laissées en prairie, le tennis a été démonté.

Synthèse

- Fermeture progressive de la ripisylve, via des plantations, le long de la levée qui borde la Loire ;
- Extension progressive de l'urbanisation le long des rues Antoine Cristal et des Pierres Blanches, principalement vers le haut du vallon ;
- Ouverture de plus en plus importante du paysage dans les parcelles agricoles au fur et à mesure que les vignobles prennent de l'importance ;
- Ouverture contrebalancée par une fermeture au niveau des jardins des parcelles construites au fil du temps.

plateau qui domine le château de Parnay [3]. La partie enfrichée du plateau se densifie de plus en plus [4].

Entre le château et l'école de greffage, les vignes visibles en 1973 ont abandonné une grande partie de leur surface à un nouveau terrain de tennis avec pelouse/prairie [5].

Face au coteau, vers la Loire, on observe une fermeture progressive des ouvertures dans la bande boisée qui jouxte la route de Saumur. La densification de la ripisylve se poursuit.

Photo aérienne | 26 avril 1985



Extrait de la photo aérienne du 26/04/1985, scan IGNf.

1985 voit le début de l'extension du noyau villageois en dehors de son emprise historique, notamment le long de la rue Antoine Cristal, vers le haut du vallon [1], et le long de ce qui deviendra la rue des Pierres Blanches, un ancien sentier.

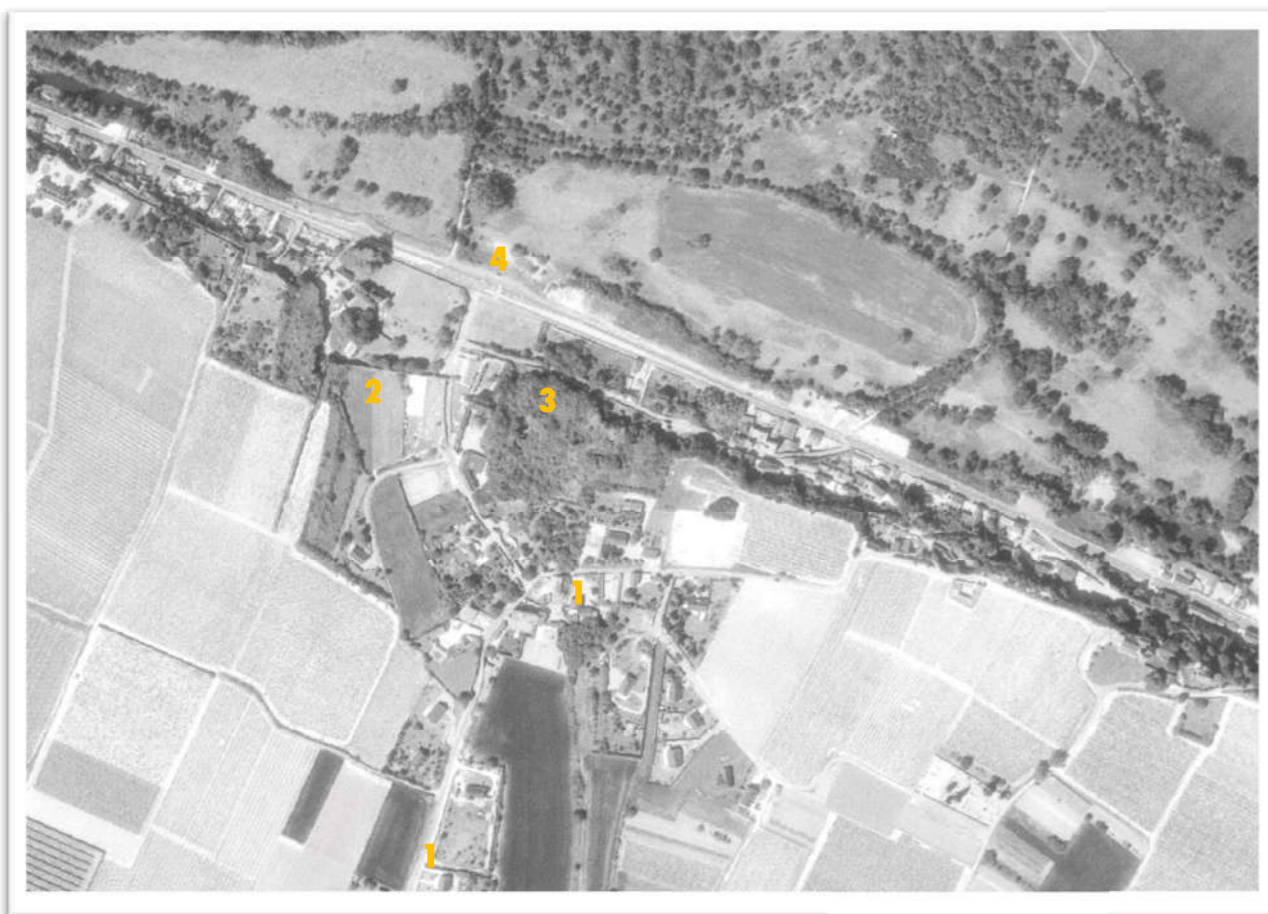
Le bosquet boisé qui fermait le vallon a en grande partie disparu suite à la construction d'une maison avec jardin [2]. L'extension de l'urbanisation est diffuse (répartie irrégulièrement le long d'un axe), au détriment de terres agricoles (vignes ou cultures) et quelques parcelles loties mais non encore construites sont visibles. De petites parcelles de cultures continuent à être remembrées en plus grandes parcelles de vignes.

Le périmètre de l'école de greffage semble être en friche. Les terrains autour du tennis devant les vestiges de l'école de greffage semblent être utilisés comme parc/jardin d'agrément [3].

Sur le plateau en haut du château de Parnay, la situation est identique à 1980 [4].

Côté Loire, la bande boisée le long de la route de Saumur a été en grande partie nettoyée, probablement en prévision de travaux d'élargissement de la voirie. Toutefois, la fermeture du front boisé se poursuit sur les parcelles en arrière-plan.

Photo aérienne | 1 juin 1997



Extrait de la photo aérienne du 01/06/1997, scan IGNf.

En 1997, l'urbanisation continue de s'étendre le long des rues Antoine Cristal et des Pierres Blanches, dans l'axe du vallon transversal, vers le haut du plateau [1]. Le débouché du vallon dans la vallée de la Loire est toujours préservé et rien ne semble avoir changé autour des vestiges de l'école de greffage (enfrichés) et des terrains en contrebas [2].

Sur le plateau en haut du château de Parnay, les parcelles en prairies semblent être laissées à l'abandon et commencent à disparaître sous une végétation arbustive [3].

Les travaux d'élargissement de la route de Saumur semblent être terminés et le chantier devait vraisemblablement prévoir de nouvelles plantations le long de la voirie [4].

Photo aérienne | 26 juin 2002



Extrait de la photo aérienne du 26/06/2002, scan IGNf.

En 2002, l'extension villageoise n'a pas progressé depuis 1997, mais les jardins attenants se sont développés, notamment de nouveaux arbres. Le vallon se referme progressivement, mais cela permet aussi de masquer les nouvelles constructions, participant ainsi à leur intégration dans le paysage.

Les parcelles agricoles, essentiellement viticoles, ne possèdent en revanche plus aucun arbre, alignement ou haie comme par le passé. La présence d'arbres marque donc l'emplacement des noyaux villageois.

Les nouvelles plantations le long de la route de Saumur sont bien visibles et tendent à former une ligne fermée continue le long de la voirie.